

REGION BRETAGNE

n° 23_DGEOFE_01

CONSEIL REGIONAL
13, 14 et 15 décembre 2023
DELIBERATION

**Plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de
Bretagne
2024-2029**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 21 novembre 2023, s'est réuni le 13 décembre 2023 à l'Hôtel de Courcy à Rennes, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Madame Delphine ALEXANDRE (sauf de 14h à 17h45), Monsieur Olivier ALLAIN, Monsieur Nicolas BELLOIR (jusqu'à 18h), Monsieur Tristan BRÉHIER, Monsieur Gael BRIAND, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Nil CAOUISSIN, Madame Fanny CHAPPÉ, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Monsieur Daniel CUEFF, Madame Forough DADKHAH, Monsieur Olivier DAVID (sauf de 14h à 17h30), Monsieur Florent DE KERSAUSON, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER-DUPIN, Madame Claire DESMARES (sauf de 14h à 16h25), Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Julie DUPUY, Madame Laurence FORTIN, Monsieur Maxime GALLIER, Madame Anne GALLO (jusqu'à 17h30), Madame Aziliz GOUEZ, Madame Gladys GRELAUD, Madame Alexandra GUILLORÉ, Monsieur Christian GUYONVARCH, Monsieur Loïc HENAFF, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Madame Katja KRÜGER (jusqu'à 12h20), Madame Émilie KUCHEL, Madame Carole LE BECHEC, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Madame Isabelle LE CALLENNEC (jusqu'à 19h35), Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Aurélie LE GOFF, Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ, Monsieur Loïc LE HIR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Gaëlle LE STRADIC, Monsieur Arnaud LÉCUYER, Madame Béatrice MACÉ, Monsieur Bernard MARBOEUF, Madame Aurélie MARTORELL, Madame Véronique MÉHEUST, Monsieur Paul MOLAC, Madame Armelle NICOLAS, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 18h), Monsieur Goulven OILLIC, Monsieur Denis PALLUEL, Madame Mélina PARMENTIER, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Fortuné PELLICANO (jusqu'à 18h45), Monsieur Gilles PENNELLE (jusqu'à 18h), Monsieur Stéphane PERRIN-SARZIER, Monsieur Ronan PICHON, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 12h20), Madame Christine PRIGENT, Monsieur Michaël QUERNEZ (jusqu'à 18h10), Monsieur Guillaume ROBIC, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Régine ROUÉ, Madame Ana SOHIER, Madame Stéphanie STOLL, Madame Valérie TABART, Madame Renée THOMAÏDIS, Monsieur Arnaud TOUDIC, Monsieur Jérôme TRÉ-HARDY (à partir de 14h), Monsieur Christian TROADEC, Madame Adeline YON-BERTHELOT.

Avaient donné pouvoir : Madame Delphine ALEXANDRE (pouvoir donné à Madame Gladys GRELAUD à partir de 14h et jusqu'à 17h45), Monsieur Olivier DAVID (pouvoir donné à Madame Béatrice MACÉ à partir de 14h et jusqu'à 17h30), Madame Claire DESMARES (pouvoir donné à Monsieur Loïc LE HIR à partir de 14h et jusqu'à 16h25), Monsieur Benjamin FLOHIC (pouvoir donné à

Monsieur Denis PALLUEL), Madame Anne GALLO (pouvoir donné à Monsieur Stéphane PERKIN-SARZIER à partir de 17h30), Madame Kaourintine HULAUD (pouvoir donné à Monsieur Stéphane PERKIN-SARZIER à partir de 17h30), Madame Katja KRÜGER (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU à partir de 14h), Monsieur Yvan MOULLEC (pouvoir donné à Madame Agnès LE BRUN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Mélina PARMENTIER à partir de 18h), Madame Gaëlle NIQUE (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPÉ), Monsieur Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Isabelle PELLERIN à partir de 14h), Monsieur Michaël QUERNEZ (pouvoir donné à Monsieur Olivier LE BRAS à partir de 18h10), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO), Monsieur Simon UZENAT (pouvoir donné à Madame Gaëlle LE STRADIC), Madame Marie-Pierre VEDRENNE (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de ses réunions des 4 et 5 décembre 2023 ;

Vu les échanges en commissions « Formation, orientation et langues de Bretagne », « Jeunesse, égalité et citoyenneté » du 5 décembre 2023 et « Économie » du 8 décembre 2023 ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Vu les amendements n° 3 réécrit, n°4, n° 5 réécrit, n°6 réécrit, n° 7, et n° 8 et 9 fusionnés, adoptés en séance ;

Et après avoir délibéré à 17h15,

DÉCIDE

Le groupe « Hissons haut la Bretagne » s'abstient.

- **D'APPROUVER** le Plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne ci-annexé.

Le Président

Loïc CHESNAIS-GIRARD



Direction Générale Adjointe Education, Orientation, Formation, Economie

Session du Conseil régional - 13, 14 et 15 décembre 2023

Plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne
2024-2029

Table des matières

Préambule :	4
Introduction	5
1. État des lieux	5
2. Résultats des ateliers de concertation avec les acteurs de la formation agricole en Bretagne :	9
3. Le plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics bretons :	11
Chantier n°1 : Ouverture : Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole, dans toute leur diversité	11
Chantier n°2 : Communication : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles	11
Chantier n°3 : Exploitations agricoles : concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations agricoles grâce à un fonctionnement en réseau optimisé	11
Chantier n°4 : Réponse conjointe aux appels à projets : Bâtir un projet collectif pour mobiliser des financements dont l'appel à projets France 2030 pour la Bretagne	11
Chantier n°5 : Investissements : ajuster les investissements à la stratégie du réseau des établissements sur l'ensemble du périmètre de formation: initiale, apprentissage, continue	11
3.1 Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole, dans toute leur diversité	11
• Renforcer la planification annuelle de conférences-débats en lien avec le modèle agricole visé par les formations	12
• Déployer l'accueil des publics scolaires (écoliers, collégiens, lycéens) dans les exploitations agricoles des EPLEFPA et consolider les liens avec les établissements scolaires de l'Education Nationale	12
• Mobiliser davantage les maîtres de stage et d'apprentissage	12
• Déployer l'accueil des acteurs de l'orientation et de la formation par des visites et rencontres sur site :	13
• Elaborer une charte de partenariat avec l'Education Nationale :	13
• Renforcer l'implication des organisations professionnelles dans les instances des EPL	14
• Renforcer la dimension internationale au sein des parcours de formation en mobilisant les dispositifs ERASMUS+ et les autres dispositifs internes	14
• Créer un guide /atlas du mécénat	14
3.2 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles	15
• Développer une marque de l'enseignement agricole public breton :	15
• Elaborer un plan de communication commun aux EPLEFPA	16
• Mutualiser la communication par département pour les Portes Ouvertes	16
• Mettre en réseau les chargés de communication :	16
• Améliorer la connaissance d'IDEO par les EPLEFPA	17

3.3 Exploitations agricoles : concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations agricoles grâce à un fonctionnement en réseau optimisé	17
• Expliciter et partager les orientations stratégiques de l'exploitation agricole de l'EPLFPA	18
• Evaluer le coût de la fonction pédagogique	18
• Etablir un contrat d'objectifs pluriannuel concerté en prévoir un temps de dialogue de gestion annuel	19
• Mettre en commun des ateliers pédagogiques et plateaux techniques	19
• Croiser les pratiques d'accompagnement des NIMA aujourd'hui et renforcer leur mise en situation en s'appuyant sur les exploitations agricoles et les plateaux techniques	20
• Organiser un concours de solutions innovantes en croisement de filières	20
• Mettre à disposition des simulateurs et démonstrateurs agricoles dans chaque EPL	20
3.4 Bâtir un projet collectif pour mobiliser des financements dont l'appel à projets France 2030 pour la Bretagne	21
• Travailler sur une carte de formation pluriannuelle commune à travers des pôles de proximité et des pôles d'expertise	21
• Structurer un projet commun à déposer à France 2030	22
• Renforcer les synergies en mutualisant les moyens humains et les compétences	22
3.5 Ajuster les investissements à la stratégie du réseau des établissements sur l'ensemble du périmètre de formation : initiale, apprentissage et formation continue	22
• Etablir un plan d'investissement pour les exploitations agricoles des EPLFPA à partir de l'évaluation des exploitations agricoles et en lien avec un contrat global	23
• Finaliser une convention cadre EPL/Région pour clarifier les rôles et obligations de chacun pour le bâti mobilisé pour l'apprentissage et la formation continue	23
• Construire le prochain plan d'action immobilier pour le bâti mobilisé pour la formation initiale en cohérence avec la stratégie d'attractivité	24
• Mettre en place un dialogue d'investissement (conférence régionale)	24
• Augmenter les capacités d'accueil au sein des campus pour la formation continue et l'apprentissage	24
3.6 Pilotage Transversal de la mise en œuvre du plan d'actions	25
Annexes	26
Sources de financement potentielles du plan d'actions :	26
Fiches actions	27

Préambule :

Première région agricole française, la Bretagne compte 26300 exploitations et 55200 actifs agricoles dont 36 400 chefs d'exploitations et co-exploitants. Elle demeure une région d'élevage avec 63% de ses exploitations spécialisées en production animale et 10% en polyculture élevage.

Si la dynamique d'installation reste à un niveau intéressant en Bretagne (750 par an dont 500 aidées¹), en moyenne seulement **une installation est réalisée pour trois départs en retraite alors que 2000 départs sont anticipés** chaque année ces 10 prochaines années : l'enjeu lié à la transmission des exploitations est celui de la conservation du savoir-faire, de la transition écologique des filières agricoles bretonnes, associé à celui de la souveraineté alimentaire.

C'est pourquoi le conseil régional a souhaité mobiliser les énergies et favoriser les synergies dans le cadre de l'organisation d'Etats Généraux de l'installation-transmission. Entre le 18 octobre 2021 et le 1er juin 2022, 148 acteurs agricoles (collectivités, syndicats, coopératives, chambres d'agriculture, centres de formation...) ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'actions autour de 4 thématiques :

- Transmissibilité des exploitations (accompagner, favoriser la reprise des exploitations)
- Gestion du foncier
- Territorialisation (ancrer les exploitations dans un réseau d'acteurs local)
- Formation et attractivité du métier.

S'agissant de cette dernière thématique, le réseau de l'enseignement agricole est en première ligne pour la formation de nouvelles générations d'agricultrices et d'agriculteurs.

Les lycées agricoles publics sont en particulier un levier d'action direct car s'ils n'accueillent **que 18% des élèves** de la formation initiale agricole, ils **représentent 41%** des effectifs préparant un diplôme donnant accès à la capacité agricole. Ils ont vocation à jouer un rôle important dans la formation des futurs exploitants et salariés de ce secteur.

Par ailleurs, les lycées agricoles publics sont à la croisée de plusieurs compétences directes de la Région : carte des formations professionnelles, orientation, politique agricole, entretien du patrimoine bâti (Région propriétaire), pilotage des restaurants scolaires (stratégie et équipes de restauration), soutien financier au fonctionnement de l'établissement ainsi qu'aux projets éducatifs (formation initiale) et des exploitations agricoles.

Dans la continuité des Etats généraux de l'installation-transmission, en lien avec la stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES) et en articulation avec le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles, la Région a donc souhaité réaffirmer son ambition pour un enseignement agricole innovant et de qualité, et co construire une stratégie volontariste et innovante autour d'enjeux préalablement identifiés.

C'est dans cet objectif qu'ont été organisés, de janvier à juillet 2023, 6 comités de pilotage (Région, DRAAF, EPLEFPA) et deux journées d'atelier les 9 et 16 mai, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés dans le but de concourir collectivement à l'amélioration des conditions de renouvellement générationnel en agriculture.

Cette démarche a permis au conseil régional, à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et aux directeurs et directrices des lycées agricoles publics de Bretagne d'aboutir à une feuille de route partagée pour les cinq prochaines années.

Ce plan d'actions doit notamment permettre, grâce à la formation des agricultrices et agriculteurs de demain, d'atteindre l'objectif fixé de 1000 installations agricoles aidées annuellement d'ici à 2028, et également de servir une politique ambitieuse en matière de transition agro environnementale.

¹ Source « Création - reprise - transmission en agriculture les chiffres-clés 2021 » (mai 2022)

Introduction

Pour aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel, assorti de moyens organisationnels et financiers, il s'est agi, tout au long de la démarche de :

- Garantir un copilotage étroit entre le Conseil Régional et l'autorité académique DRAAF afin d'inscrire la dynamique dans la durée mais également de faire le lien avec les démarches menées sur le SRTES et le PLOAA.
- Associer étroitement les établissements publics agricoles (EPLEFPA) dans l'élaboration du plan d'actions et les échanges.
- Mobiliser une grande diversité d'acteurs (autorité académique, communauté éducative, fédérations professionnelles, collectivités territoriales, entreprises etc..) pour faire réseau autour de la question de la formation agricole publique.
- Apporter des éléments d'analyse et de perspective financière, afin de proposer des actions réalistes et réalisables.

Entre décembre 2022 et septembre 2023, cette démarche s'est donc articulée autour de 3 phases :



La phase 1 de mise à jour du diagnostic a été nécessaire pour clarifier les objectifs de la démarche, mettre en lumière les divers intérêts à agir ensemble. Elle a permis d'identifier les différentes motivations de s'engager dans la démarche, et de percevoir l'enjeu de savoir conjuguer les complémentarités, dans le respect des compétences et de l'autonomie de chacun des acteurs.

Cet état des lieux, réalisé grâce à toutes les visites et entretiens préalables sur le terrain, a permis de construire ensemble les thématiques des 2 journées d'ateliers.

La phase 2 avait pour objectif de mobiliser les acteurs autour de thématiques considérées comme les grands défis à relever pour développer l'attractivité du réseau et de chacun des établissements agricoles publics de Bretagne.

La dernière phase a consisté en la proposition d'un plan d'actions opérationnel, assorti d'une évaluation budgétaire et financière, et qui a fait l'objet d'une restitution en comité de pilotage le 12 juillet dernier. Les ajustements proposés en groupes de travail réunissant la DRAAF, la Région et les EPLEFPA ont permis de finaliser une feuille de route partagée.

1. État des lieux

S'agissant de la formation et de l'attractivité du métier, le réseau de l'enseignement agricole est en première ligne pour la formation de nouvelles générations.

La Bretagne peut s'appuyer aujourd'hui sur trois réseaux composés de 61 établissements publics et privés positionnés sur les offres de formation initiale, de l'apprentissage et de la formation continue, avec notamment 15421 lycéens accueillis sous statut de formation scolaire.

S'agissant des lycées agricoles publics, 6909 apprenants se partagent entre les trois filières de formation : 3040 élèves sur la formation initiale, 958 apprentis et 2 911 en formation continue². (Source : DRAAF 2022 pour la formation initiale), avec une forte dynamique sur l'apprentissage (+37% sur les 4 dernières années).

Si le secteur public ne représente que 3 040 élèves sur la formation initiale et 18% de l'effectif total (vs 33% en moyenne dans les autres régions françaises), il représente près de 41% des diplômes ouvrant droit à la Capacité professionnelle agricole CPA en Bretagne en 2021³ et donc accès au parcours à l'installation comprenant les aides à l'installation.

CPA	sortants FI	sortants apprentis	sortants formation continue	TOTAL
public lycées	222	70	367	659
privé MFR	216	104	84	404
privé lycées	395	81	83	559
TOTAL	833	255	534	1 622

Le soutien financier (9,92M€ par an sur 2017-2021 en investissement ; 3M€ de DGF et 940K€/ an pour les exploitations agricoles) que la Région apporte au réseau de formation agricole public démontre son ambition : ces établissements sont notamment un levier d'action direct à la croisée de plusieurs compétences directes de la Région.

Pour autant, le réseau des lycées agricoles publics doit relever aujourd'hui des défis autour d'enjeux majeurs :

- L'attractivité, avec la nécessité de recruter des apprenants dans un paysage dense en établissements du réseau privé dans l'offre de formation, mais également des établissements publics, dans un contexte de démographie lycéenne peu favorable ces quinze prochaines années, bien qu'en progression au-delà.
- L'exemplarité, avec la conduite des transitions agro-écologiques et climatiques dans l'offre de formation et dans les outils pédagogiques (également identifiée dans le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles).
- La notoriété, avec des moyens hétérogènes en termes de communication pour chacun des établissements, le besoin de rayonnement au-delà du territoire pour certaines formations, la nécessité de réfléchir à un positionnement marketing différenciant à la fois pour le réseau et par établissement.
- La soutenabilité financière, complexifiée dans un contexte de forte concurrence pour le recrutement d'apprenants notamment en apprentissage et formation continue ; de déficit pour certaines exploitations agricoles ; de contraintes budgétaires pour la collectivité, qui nécessitent une réflexion en termes d'ingénierie financière, de mutualisation et de cofinancements avec des partenaires externes.
- La gouvernance, avec un objectif d'inventer un modèle de gestion tripartite qui pilote une stratégie pluri annuelle non seulement en termes d'ingénierie de formation mais également d'investissements (Région, DRAAF, EPLEFPA).

Les différents échanges menés avec les directeurs d'établissements, d'exploitations, de centres de formation d'apprentis (CFA) et de centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) ont contribué à établir un premier diagnostic et à identifier les thématiques opérationnelles autour desquelles organiser les ateliers.

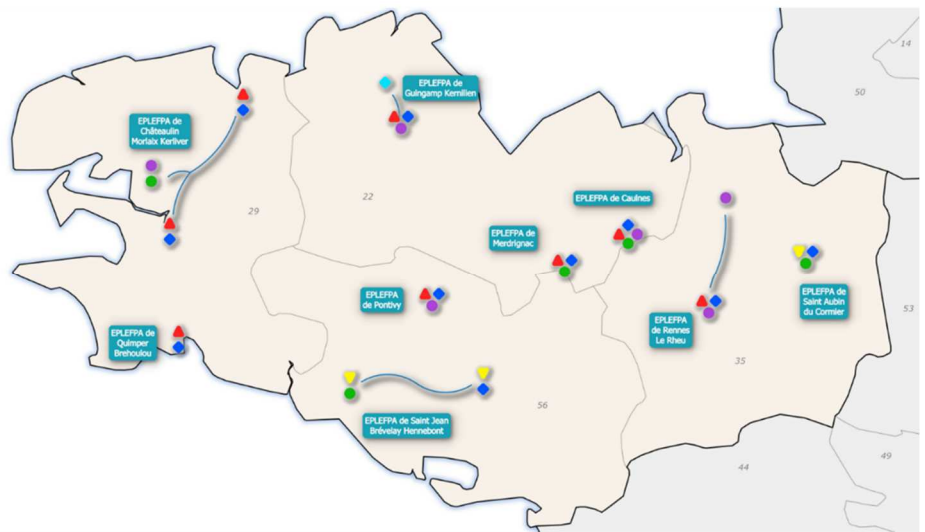
² Source : DRAAF 2022/2023 pour la formation initiale scolaire et l'apprentissage ; 2021 pour la formation continue.

³ Source : DRAAF 2021

Les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles ... bien plus que des lycées :

Activités présentes dans les EPLEFPA

- **LEGT(P)A** : lycée d'enseignement général et technologique (professionnel) agricole
- **LPA** : lycée professionnel agricole
- **CFPPA** : centre de formation professionnelle et de promotion agricole
- **CFA** : centre de formation d'apprentis
- **Exploitation** agricole, horticole, viticole, etc.
- **Atelier technologique**



Les EPLEFPA regroupent plusieurs centres d'enseignement et/ou de formation professionnelle, ainsi que des ateliers technologiques ou exploitations agricoles. Ils sont dotés de l'autonomie administrative et financière, ce qui en fait des établissements singuliers aux aspects multidimensionnels avec à leur tête des chefs d'établissements aux profils plus proches de "chefs d'entreprise" que de "proviseurs de lycée".

Chaque directeur d'EPLEFPA possède son autonomie : il porte les choix stratégiques, économiques et financiers devant son Conseil d'administration et en porte la responsabilité juridique. Mais celle-ci s'exerce dans le cadre des arbitrages et des objectifs définis par l'autorité académique (DRAAF) et dans l'articulation avec les compétences de la Région.

La gestion de personnels divers (fonctionnaires d'État, territoriaux, salariés de droits privés aux compétences diverses - formateurs / salariés agricoles) au sein des EPLEFPA est à la fois une richesse mais également une source de complexité.

Parce qu'ils sont garants de l'équilibre global, les chefs d'établissement souhaitent se voir reconnaître une place d'interlocuteurs de premier plan dans une démarche qui vise à donner les orientations stratégiques pour l'avenir de leurs établissements.

Chaque EPL est particulièrement ancré dans son territoire et y puise des ressources :

Les EPLEFPA créent des liens et partenariats avec les collectivités locales et entreprises d'où émergent des expérimentations remarquables : mutualisations, co-financements, recherche et développement, "pépinière d'entreprise"

Il est à noter que certaines formes de mutualisations existent entre établissements à l'échelle de certains territoires (ex : organisation de portes ouvertes).

Les établissements sont tournés vers les enjeux éco environnementaux : ce qui est visible notamment à travers des projets photovoltaïques par exemple.

Les vocations multiples des EPLEFPA se conjuguent avec les besoins du territoire (en termes de formations, d'insertion, de débouchés) et participent à l'économie locale (hébergement de stagiaires, fournisseurs de prestations, etc.).

Une spécialisation en "pôles d'excellence" à articuler avec un maillage territorial optimisé :

Plusieurs EPLEFPA sont des "pôles d'excellence" reconnus et renommés sur certaines filières de formation (ex : filière hippique, aquaculture, filière porcine en agriculture biologique...). Des efforts de labellisation reflètent leurs ambitions en matière de qualité (Agriculture Biologique, HVE, Eco-jardins, label rouge, porc sur paille...). Le potentiel en termes de capacités d'innovation pédagogique (digitalisation, individualisation ...) est également remarquable.

Certains établissements expriment le souhait de développer / renforcer ces pôles d'excellence autour de compétences reconnues ou d'opportunités de coopérations territoriales (Campus des métiers) mais en même temps éprouvent des hésitations à se "défaire" de certaines formations faute d'une stratégie concertée sur le sujet. Des pratiques inspirantes seraient à partager (en provenance d'autres régions mais aussi des pratiques de coopération en région, comme par exemple l'IPF3A en centre Bretagne).

Un maillage de proximité reste indispensable aux premiers niveaux de formation dans un contexte concurrentiel et de baisse démographique.

Une vocation de remédiation des jeunes en situation de décrochage scolaire :

La dimension socio-éducative importante de l'enseignement agricole public et la place des activités culturelles sont à souligner, même si les chefs d'établissement insistent sur la nécessité de conjuguer inclusion et excellence.

L'accueil d'élèves dès la 4^{ème} permet d'accueillir des jeunes en difficulté dans un cursus de l'enseignement général. Le choix d'ouvrir ou de fermer une formation ne se limite donc pas à des considérations de débouchés professionnels immédiats ; le lien avec le vivant permet parfois de réinsérer des jeunes et d'offrir une orientation positive débouchant vers différents diplômes.

Plusieurs chefs d'établissement ont insisté sur la fonction d'inclusion des internats (rupture avec le quartier ; découverte de pratiques culturelles et sportives, partenariats avec des centres de formation de travailleurs sociaux et des associations égalité femmes hommes ; mixité des internes, levier d'émancipation des jeunes filles ...).

La vocation des exploitations agricoles : au service du rayonnement et de l'exemplarité agro environnementale

Les exploitations agricoles et plateaux techniques ne sont pas seulement des lieux d'entraînement aux gestes techniques : au-delà de leur vocation pédagogique, ils contribuent à la démonstration, à l'expérimentation et à la diffusion des techniques nouvelles de gestion d'une entreprise agricole.

Les chefs d'établissement expriment un grand attachement à faire valoir ce rôle d'innovation, d'expérimentation, de pôles d'expertise au service des professions et des branches professionnelles, ... avec un renforcement de leur participation aux réseaux professionnels et de partenariats avec la recherche. La difficulté de conjuguer rentabilité et choix pédagogiques ou expérimentaux est admise, et la piste de la mutualisation reste à développer.

Des contraintes externes fortes :

Plusieurs types de contraintes subies par les EPLEFPA ont été identifiées :

- Une complémentarité à trouver avec les autres établissements du secteur agricole.
- La baisse démographique : c'est une tendance nationale, néanmoins aujourd'hui assez faible dans les EPLEFPA (-64 élèves entre 2018 et 2022), mais qui, projetée jusqu'en 2025 dans le 1^{er} degré, entraîne un enjeu de recrutement des élèves et une mise en concurrence entre établissements, ce qui peut les positionner en posture défensive et freiner le fonctionnement en réseau.
- L'évolution des profils des apprenants : moins d'enfants d'agriculteurs, féminisation, plus de néo-ruraux qui ont des besoins d'apprentissage différents et de nouvelles aspirations ; un développement fort de l'apprentissage.
- Le poids de l'environnement proche qui peut contraindre les choix et rendre difficile les évolutions dans le contexte de transition actuel. Chaque EPLEFPA évolue dans un contexte très différent : périurbain vs rural, accessibilité en transports collectifs, perte démographique plus marquée en centre Bretagne...
- La loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a "libéré" le secteur de l'apprentissage mais en a accru la complexité, de multiples interlocuteurs étant compétents en matière de formation. Les champs de compétences sont à organiser suite à cette loi qui laisse des "zones non couvertes" : le flou demeure sur les responsabilités financières de chacun des acteurs. Le problème étant national, cela laisse une opportunité de faire des propositions en intégrant les OPCO, qui sont les financeurs du contrat, dans les projets de rénovation bâtementaires des CFA.
- Les CFPPA ont des préoccupations fortes en matière de rentabilité : ils dépendent des marchés de la Région et de Pôle Emploi et sont amenés à chercher de nouveaux marchés. Cela accentue la différence d'état d'esprit entre les équipes, au sein des EPLEFPA, mettant en évidence l'enjeu de concilier ces différentes cultures.
- Les chefs d'établissement ont également fait part d'un manque de temps et d'expertise pour diversifier les sources de financements (projets européens notamment) dans un contexte de multiplicité des entrées et des interlocuteurs

régionaux (lignes financières, entretiens, décisions modificatives, Plan Pluriannuel d'Investissement ...) d'où l'intérêt de mutualiser ces fonctions au sein du GIP Breizhformagro.

Une qualité du bâti hétérogène entre établissements :

L'entretien et les investissements dans le bâti sont un enjeu important dans le partenariat Région-EPLEFPA.

Les établissements sont globalement bien entretenus, malgré leur date de construction parfois ancienne : jusqu'à plus de 100 ans pour certains. Le nombre de bâtiments est très important et diversifié, et la différence est marquante dans l'état du bâti, sur un même établissement et entre établissements. La « concurrence » entre établissements complexifie les mutualisations.

L'enjeu du bâti fait concrètement ressortir le besoin d'espace de régulation : il cristallise l'interdépendance entre les acteurs : par exemple, les choix de la DRAAF, en tant qu'employeur de mettre à disposition des logements de fonction font porter le poids financier de leur entretien sur la Région. La responsabilité "propriétaire"/"locataire" doit être clarifiée : montant de la redevance, répartition de l'entretien et des opérations de travaux.

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Breizh FormAgro: un réseau naissant à consolider

Le GIP Breizh Formagro est une structure encore jeune, créée en juillet 2020. Il agit et expérimente dans des domaines qui pourraient évoluer : la communication, le travail partenarial et la représentation dans les réseaux régionaux, le développement des formations (agroécologie, protéine végétale, etc.), le travail sur le décloisonnement des parcours (formation initiale, continue et apprentissage), le développement de la coopération entre établissements...

Il initie de nombreux projets, réflexions, mutualisations mais l'appropriation par chacun ne semble pas évidente et les travaux sont peu, voire pas valorisés. Le fonctionnement en réseau a besoin d'être renforcé, et le GIP constitue par conséquent un outil intéressant pour atteindre cet objectif.

La Région propose de soutenir le GIP comme "outil" au service d'une stratégie commune de développement (développer ses capacités d'ingénierie, mutualiser en son sein des moyens de développement), et demeure disposée à étudier les pistes de mutualisation d'ETP dans un contexte de besoin de recherche de cofinancements et également d'une stratégie de communication commune, au service de la force du réseau public. Le besoin d'identifier les moyens nécessaires et disponibles pour mettre en œuvre le plan d'actions est réellement partagé par l'ensemble des parties prenantes. Un cofinancement de l'Etat sera recherché.

Une gouvernance complexe

L'enchevêtrement des "compétences" Etat-Région ne facilite pas l'élaboration d'une stratégie régionale lisible et des interrogations sont posées sur la place et l'articulation des compétences de chacun.

Les EPLEFPA expriment un besoin de reconnaissance de leurs spécificités par la Région ainsi qu'un besoin de "directives" de la part de leur autorité académique sur l'engagement dans une stratégie régionale. Ils révèlent un besoin de "permanence" dans la stratégie et de visibilité / prévisibilité (notamment pour l'investissement) ; nécessaire pour éviter les "Stop & Go ». Le besoin d'interlocuteurs clairement identifiés sur les multi-dimensions des EPLEFPA est également mis en évidence pour combiner différents leviers (financiers et/ou de politiques publiques). Enfin, le souhait de systématiser des réunions tripartites entre Autorité Académique, Région et établissement a été clairement exprimé.

2. Résultats des ateliers de concertation avec les acteurs de la formation agricole en Bretagne :

La concertation s'est articulée sur deux journées les 9 et 16 mai 2023 au Palais des congrès de Pontivy autour de 7 thématiques proposées par les membres du comité de pilotage (Région, DRAAF, EPLEFPA) traitées en ateliers:

- **Atelier "stratégie pôle d'excellence et proximité » :** comment concilier au mieux ces deux dimensions ? Comment développer les coopérations et les complémentarités entre établissements ? Comment associer les professionnels du territoire (entreprises, collectivités territoriales, fédérations professionnelles) ?
- **Atelier "place des exploitations agricoles et plateaux techniques » :** comment concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations ? Comment positionner

l'exploitation au sein de l'établissement ? Existe-t-il des alternatives (lien avec les exploitations agricoles du territoire) ?

- **Atelier "Mission des EPLEFPA"**: comment articuler les 5 missions des EPLEFPA (enseignement, animation et développement des territoires, insertion, innovation et coopération internationale) et les 4 enjeux identifiés sur la formation lors des EGIT (faire partager les réalités du métier dans toute sa diversité; proposer aux agriculteurs et agricultrices des conditions de travail et de rémunération satisfaisantes; attirer et accompagner les NIMA; adapter la formation aux mutations du secteur agricole)?
- **Atelier "Gouvernance partagée"** : comment pouvons-nous inventer un espace de gouvernance au niveau régional et académique d'une part et au niveau local d'autre part qui permettrait d'assurer un dialogue de gestion tripartite, de s'articuler avec les CA des établissements, de définir une stratégie pluriannuelle et de la piloter conjointement ?
- **Atelier "Communication interne et externe"** : comment et par quels leviers mettre en place une stratégie de communication efficiente et ciblée pour l'ensemble du réseau des établissements ?
- **Atelier "Investissements"** : comment ajuster la stratégie du réseau des établissements à celle des investissements sur l'ensemble du périmètre de formation : initiale, apprentissage, continue ?
- **Atelier "Stratégies de partenariats et lien avec le territoire"** : comment intégrer les entreprises dans la stratégie des établissements ? Quels outils de cofinancement innovants mobiliser ? Quel rôle déléguer au GIP dans l'articulation et la recherche de ces nouveaux partenariats et moyens ?



Interconnaissance



Ateliers



Restitutions

La mobilisation d'une centaine de participants d'horizons divers (élus régionaux et locaux, entreprises, agents des EPLEFPA, de la DRAAF et de la Région, OPCO, fédérations professionnelles, enseignants) lors des deux journées d'ateliers d'intelligence collective a permis d'identifier des formes de coopération nouvelles et des actions très concrètes à mettre en œuvre.

Ces deux journées furent des moments très riches au cours desquelles chaque participant a pu exposer et partager ses idées. L'association de profils divers a permis d'articuler au mieux les aspects stratégiques et opérationnels.

Plus de 30 actions ont ainsi été identifiées : une réunion de coordination DRAAF/Région a permis d'aboutir à la structuration d'un plan d'actions en 5 grands chantiers et 30 actions, présenté lors d'un comité de pilotage le 12

juillet 2023. Lors de cet ultime comité de pilotage, les participants ont pu procéder à des ajustements qui ont permis d'aboutir au plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne.

3. Le plan d'actions en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics bretons :

La Région Bretagne, en coordination avec l'autorité académique, a souhaité structurer le plan d'actions construit collectivement autour de 5 grands chantiers, qui concourent chacun à l'objectif de renforcement de l'attractivité des établissements et des formations agricoles :

Chantier n°1 : Ouverture : Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole, dans toute leur diversité

Chantier n°2 : Communication : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles

Chantier n°3 : Exploitations agricoles : concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations agricoles grâce à un fonctionnement en réseau optimisé

Chantier n°4 : Réponse conjointe aux appels à projets : Bâtir un projet collectif pour mobiliser des financements dont l'appel à projets France 2030 pour la Bretagne

Chantier n°5 : Investissements : ajuster les investissements à la stratégie du réseau des établissements sur l'ensemble du périmètre de formation : initiale, apprentissage, continue

3.1 Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole, dans toute leur diversité

Les lycées agricoles publics organisent leur activité autour de 5 missions principales, définies réglementairement par le code rural et de la pêche maritime (Article L811-1), et qui reposent sur une ouverture à de multiples niveaux.

- L'ouverture vers différents publics apprenants, avec des élèves en formation initiale, issus des filières générales de l'Education Nationale, que les EPLEFPA accueillent parfois depuis les classes de collège de 4^{ème} et 3^{ème}, jusqu'au baccalauréat voire au BTS. Mais également des apprentis, ou des adultes (demandeurs d'emploi et/ou en reconversion professionnelle, salariés agricoles ou exploitants déjà en activité). Pour cette dernière catégorie, les adultes Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) représentent également un potentiel intéressant afin de générer davantage de vocations et de mixité femmes hommes vers les métiers agricoles.
- L'ouverture vers le territoire, avec la nécessité de faire lien entre formations théoriques et expériences pratiques, mais également de créer un réseau avec les professionnels présents à proximité, et d'imaginer des nouvelles formes de partenariats.
- L'ouverture vers les publics en recherche de formations opérationnelles et en lien avec la nature, en leur proposant des voies d'insertion scolaire, sociale et professionnelle.
- L'ouverture à l'innovation, via l'expérimentation et la recherche, via les ateliers technologiques ou les exploitations des établissements, au travers de partenariats avec de multiples acteurs du monde économique et de l'enseignement supérieur.
- L'ouverture à l'international, en permettant aux apprenants et aux enseignants de s'enrichir d'une expérience dans différents systèmes agricoles, mais également en accueillant des futurs salariés et exploitants agricoles d'autres pays du Monde.

La Région, la DRAAF et les établissements ont ainsi collectivement identifié différentes pistes d'actions permettant de renforcer cette ouverture, essentielle pour l'attractivité du réseau et de chacun des établissements.

- **Renforcer la planification annuelle de conférences-débats en lien avec les transitions agroécologiques visées par les formations**

Chacun des 8 EPLEFPA, répartis sur 10 sites, met en place un programme de conférences adapté aux filières de formation présentes dans son établissement, intégrant systématiquement notamment les enjeux de transition agro environnementale. Un travail de coordination, pour renforcer l'offre existante et l'étoffer, permettrait d'avancer vers une programmation régionale d'événements réguliers, ce qui représenterait l'avantage à la fois de **renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre de formation agricole publique en Bretagne**, avec la spécificité de la prise en compte systématique des transitions dans les formations ainsi qu'une mise en valeur de l'excellence et des identités remarquables de chacun des établissements.

Il s'agira ainsi de s'informer mutuellement et d'envisager une communication régionale pour un premier cycle d'événements sur l'année scolaire 2024, en intégrant des événements déjà existants, comme les journées de l'agriculture organisées par pôle emploi.

La DRAAF travaillera avec les EPLEFPA pour renforcer cette dynamique de planification annuelle.

- **Déployer l'accueil des publics scolaires (écoliers, collégiens, lycéens) dans les exploitations agricoles des EPLEFPA et consolider les liens avec les établissements scolaires de l'Education Nationale**

Les exploitations agricoles des EPLEFPA, sont des outils pédagogiques conçus pour apprendre les différents métiers de l'agriculture aux élèves, apprentis et stagiaires, ils pourraient trouver toute leur place dans ce dispositif dans la découverte des métiers et formations. Permettant un encadrement par du personnel technique et enseignant, ces exploitations sont par ailleurs un levier de promotion de modes de production plus durables, suivant pour la plupart un cahier des charges exigeant (Haute Valeur Environnementale, Agriculture Biologique, Porc sur Paille, label rouge...).

Il s'agira ainsi de déployer des modalités d'accueil de classes et des élèves de différents âges (primaire, collège, lycée), de divers territoires accompagnés des enseignants.

Le dispositif « Pass Classe à la ferme », identifié dans le cadre des Etats Généraux de l'Installation Transmission, et validé en session du Conseil régional du 15 décembre 2022, a pour ambition de faire découvrir les activités et l'agriculture bretonne dans toute sa diversité par une immersion dans le milieu professionnel agricole. Ce dispositif est ouvert aux jeunes bretons (du primaire jusqu'au lycée). Il prendra appui sur les classes de mer ou classes nature et biodiversité déjà proposées par la Région, en partenariat avec les autorités académiques et les représentants et réseaux.

Aussi, les exploitations agricoles des EPLEFPA seront des lieux d'accueil privilégiés et adaptés dans le cadre de ce nouveau dispositif inscrit dans le contrat d'objectif Agriculture.

Les stages réalisés en 3^{ème} pourraient également se dérouler dans ces « ateliers pédagogiques » : la plateforme web IDÉO propose un service pour mutualiser les offres de stages et les rendre accessibles à tous les élèves de Bretagne, en s'attachant à promouvoir l'égal accès des filles et des garçons. Ce service sera utilisé pour informer de cette possibilité les élèves et les parents.

Ces actions permettront de faire découvrir à la fois les métiers de l'agriculture mais aussi les formations agricoles publiques, ainsi que la prise en compte des transitions agro écologiques par l'agriculture bretonne dans ces formations auprès du public scolaire. Chaque EPLEFPA, en lien avec la Région Bretagne et la DRAAF, pourra expérimenter l'accueil de ces classes et élèves/stagiaires durant l'année 2024.

- **Mobiliser davantage les maîtres de stage et d'apprentissage**

Les apprenants inscrits dans les différents types de formation des EPLEFPA alternent phases d'apprentissage théorique et pratiques, avec la réalisation de stages ou d'alternances dans des exploitations agricoles. Il a été constaté une certaine discontinuité entre ces deux parties essentielles de la formation des

futurs salariés et exploitants agricoles, et qui ne favorise pas toujours la concrétisation des projets professionnels des élèves.

Les établissements souhaiteraient ainsi davantage impliquer les maîtres de stage et d'apprentissage, dans les outils et dans les formations, afin de favoriser les échanges entre enseignants et professionnels, mais également afin de constituer un réseau d'exploitations pour accueillir les élèves en stage et en apprentissage. Ce réseau devra pleinement intégrer l'enjeu de la promotion de l'égalité professionnelle (sensibilisation, mixité, prévention des violences sexistes et sexuelles, amélioration des conditions de travail).

Cette action permettra de fidéliser les jeunes à travers leurs contrats d'apprentissage ou stages afin qu'ils fassent aboutir leur projet professionnel en agriculture et de mobiliser les maîtres de stages et d'apprentissage comme ambassadeurs ou ambassadrices des transitions et des métiers de l'agriculture.

Le travail au sein du réseau des EPLEFPA, coordonné par le GIP Breizhformagro, en lien avec la DRAAF et la CRAB dans le cadre du contrat d'objectif Agriculture permettra d'imaginer des solutions pratiques pour la réalisation de cette action.

- **Déployer l'accueil des acteurs de l'orientation et de la formation par des visites et rencontres sur site :**

Les acteurs de l'orientation et de la formation sont multiples : organisations professionnelles, qui sont au plus près des problématiques de tensions de recrutement sur certaines filières et ont besoin d'un appareil de formation qui s'adapte aux besoins ; via les opérateurs de compétences (OPCO) dont l'objectif est d'accompagner les entreprises et leurs salariés dans leurs besoins en formation, ainsi que dans le financement de l'apprentissage. Les membres et acteurs du réseau IDEO (pôle emploi, les missions locales, SPEF, CAP emploi, et l'ensemble des acteurs du conseil en évolution professionnelle pour les demandeurs d'emploi et les actifs en reconversion ainsi que les CIO - centres d'information et d'orientation) ainsi que les équipes éducatives sont aussi des cibles à privilégier.

Les liens entre la formation agricole publique et ces acteurs mériteraient d'être renforcés. Au travers de l'organisation d'une journée annuelle d'accueil de ces acteurs dans chaque établissement (qui pourrait prendre la forme d'échanges sur des thématiques ciblées ou d'ateliers), il s'agira à la fois de montrer l'excellence des formations, de faire découvrir les filières et leurs métiers ainsi que de favoriser les partenariats.

Grâce à la mutualisation de la communication autour de ces événements, il s'agira également de renforcer la visibilité du réseau des établissements agricoles publics. Ces actions ont vocation à intégrer le contrat d'objectifs emploi compétences formation orientation afin de s'intégrer dans la logique partenariale et concertée de l'ensemble des actions d'information métiers et formation en agriculture en Bretagne.

Une expérimentation sera réalisée en 2024 sur quelques établissements, avant une éventuelle généralisation.

Les établissements piloteront l'organisation de cet événement, en lien avec la Région Bretagne.

- **Elaborer une charte de partenariat avec l'Education Nationale :**

L'enjeu du recrutement d'élèves dans les filières de la formation initiale et de l'apprentissage, dans un contexte de démographie lycéenne défavorable, est extrêmement fort. L'offre de la formation agricole publique reste relativement peu connue et peu diffusée auprès des élèves des filières générales de l'Education Nationale.

A un échelon régional, en cohérence avec la convention entre les autorités académiques (dont la DRAAF) et la Région du 14 février 2020 et avec la démarche de coopération DASEN-DRAAF effective depuis 2022, il s'agira de définir conjointement les éléments d'un partenariat renouvelé quant à la promotion des formations et des métiers de l'agriculture auprès des élèves des établissements de l'enseignement général

(en se saisissant notamment des attendus de la déclinaison régionale de la convention interministérielle pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système éducatif).

A un échelon local (départemental ou Bassins d'animation de la politique éducative- BAPE), les modalités d'animation du partenariat seront à préciser entre le chef d'établissement et les services de la DASEN et les services de la Région. L'objectif de cette action sera de montrer l'excellence des formations proposées dans le réseau des EPLEFPA et de faire découvrir les filières et leurs métiers auprès des potentiels apprenants.

Il s'agira également de favoriser l'acculturation et la lisibilité sur l'exhaustivité de l'offre de formation et la diversité des métiers agricoles à travers notamment de la plateforme web IDÉO.

- **Renforcer l'implication des organisations professionnelles dans les instances des EPL en s'assurant de la pluralité des visions de l'agriculture**

Les instances de gouvernance des EPL sont multiples : conseil d'exploitation, conseil de perfectionnement, conseil CFPPA. Ces conseils préparent les conseils d'administration des établissements. Les organisations professionnelles, bien que sollicitées, ne participent qu'à la marge à ces instances, ce qui ne favorise par la continuité formation-emploi. Dans l'ouverture aux organisations professionnelles agricoles, les EPL tiendront compte de la pluralité des visions de l'agriculture bretonne.

Les EPLEFPA, en lien avec les élus membres des conseils d'administration, souhaitent engager une réflexion sur la place des professionnels dans les instances, afin de mieux définir les attentes respectives, les méthodes de sollicitation, et leur implication dans les ordres du jour et thèmes proposés.

Les résultats de cette réflexion doivent permettre de trouver les leviers pertinents afin d'impliquer davantage les professionnels dans le temps long de la formation, de permettre une meilleure compréhension mutuelle entre établissements (dont les équipes pédagogiques) et les divers représentants de la profession, ainsi que de consolider la connaissance des entreprises du territoire, afin de garantir des échanges permanents entre acteurs économiques, employeurs et acteurs de la formation.

Chaque EPLEFPA aura la charge du pilotage de cette action.

- **Renforcer la dimension internationale au sein des parcours de formation en mobilisant les dispositifs ERASMUS+ et les autres dispositifs internes**

Le programme Erasmus+ est ouvert à l'ensemble des filières proposées par les EPLEFPA, dont celles de l'enseignement et la formation professionnelle tant initiale (élèves et apprentis) que continue (demandeurs d'emploi, jeunes en parcours d'insertion professionnelle). D'autres leviers de mobilité internationale existent dans les territoires, comme les jumelages de villes, qu'il pourrait être opportun de revitaliser pour les lycées agricoles. Trouver des partenariats, préparer des candidatures afin de monter un projet Erasmus ou de coopération internationale mobilise fortement des équipes techniques et pédagogiques qui ne disposent pas toujours de la disponibilité nécessaire.

Renforcer la mission du GIP Breizhformagro dans la veille, l'animation et l'aide au montage de dossiers de coopération internationale mais également dans l'analyse des résultats de tels projets en termes d'image, de fonctionnement, de qualité de formation des EPLEFPA participera non seulement à l'attractivité des lycées agricoles publics via leur ouverture à l'international mais à celle de l'offre de formation bretonne auprès d'étudiants étrangers.

Le GIP Breizhformagro et chacun des EPLEFPA le composant seront pilotes de cette action, avec la création d'un poste dédié et mutualisé au service de l'ensemble du réseau.

- **Créer un guide /atlas du mécénat**

La continuité formation emploi passe notamment par une plus grande intégration des entreprises dans la stratégie des établissements, celle-ci pouvant prendre des formes diverses de mécénat et/ou partenariat (R&D, proposition de stages, participation à des conférences etc..).

Les démarches de transition agroécologique nécessitent de mobiliser de l'intelligence humaine et du temps collectif pour engager les transformations systémiques.

Pour cela, il y a besoin d'investir financièrement dans des démarches d'animation et d'accompagnement de temps de recherche, d'expérimentation et de consolidation des transitions agroécologiques.

Ces démarches de transition agroécologique nécessitent aussi de nouveaux investissements en équipements.

Les besoins dans de nouveaux outils techniques (simulateurs) sont également recensés par les établissements d'enseignement et notamment pour les exploitations agricoles. Ces différentes nécessités d'investissement interrogent sur l'identification de nouveaux outils de co financement innovants et mobilisables, dont le mécénat.

L'atelier du 16 mai 2023 a permis de mettre à disposition des établissements un guide opérationnel afin de pouvoir identifier les acteurs susceptibles d'accompagner la réalisation des projets de l'établissement. Il s'agira de capitaliser sur ce premier outil, afin de l'actualiser (nouveaux mécènes, orientation des projets soutenus) et d'accélérer les mises en relation pour les établissements qui le souhaitent.

Il sera ainsi possible, pour chaque EPLEFPA, de disposer d'une connaissance actualisée des partenaires mécènes mobilisables et des projets ou actions qu'ils seraient susceptibles de financer.

Le GIP Breizhformagro assurera la veille et la mise à disposition de l'information au service de chacun des membres du réseau.

Les propositions de partenariats et de projets seront validées en Conseil d'administration, instance décisionnaire de l'EPLEFPA.

3.2 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles

Bien que chacun des EPLEFPA ait développé des actions de communication (relation presse, journées portes ouvertes, participation aux salons etc..), seule la moitié des établissements ont créé un poste de chargé de communication. On peut donc constater une hétérogénéité à la fois de moyens et de stratégies de communication, avec par exemple plusieurs appellations pour un même site de formation, ce qui ne participe pas à la lisibilité et la visibilité de l'offre auprès des différents publics.

Le GIP Breizhformagro, représentant le réseau des établissements publics, a initié une démarche de mutualisation de la communication au travers de la création d'un logo et le projet de réalisation d'une charte graphique.

Le 16 mai, l'atelier a permis de faire travailler les acteurs sur l'identification préalable des éléments indispensables à toute démarche de stratégie de communication : le périmètre (quelles valeurs mettre en avant pour l'enseignement agricole public, quelles spécificités) ; les cibles prioritaires ; les forces de l'enseignement agricole public dans l'offre de formation agricole, les atouts du territoire en lien avec l'offre de formation ainsi que les faiblesses de l'offre actuelle.

Grâce notamment à l'animation de cet atelier par les expertises conjuguées de Bretagne Développement Innovation et de la Direction de la Communication de la Région Bretagne, les acteurs ont pu identifier les actions prioritaires à mener sur ce chantier.

- **Développer une marque de l'enseignement agricole public breton :**

Le réseau de l'enseignement agricole public est encore peu connu en tant que tel par l'ensemble des cibles définies collectivement lors des ateliers : élèves, parents d'élèves, prescripteurs. La création d'un logo pour le GIP Breizhformagro ainsi qu'une charte graphique sont deux éléments issus d'une démarche de création plus globale d'une marque, qui nécessite la réalisation préalable d'analyses sur divers champs conceptuels.

La poursuite du travail dédié à la communication en lien avec le travail engagé dans le cadre du GIP et en cohérence avec la stratégie nationale « l'aventure du vivant » est indispensable. Il s'agira de créer une marque de l'enseignement agricole public, basée sur des valeurs communes, et permettant d'être déclinée à l'échelle de chacun des établissements, avec une dénomination des différents sites attractive et harmonisée.

L'objectif de cette action, essentielle pour attirer de nouveaux publics, est de développer la notoriété et l'attractivité de l'offre de formation agricole publique bretonne, également au-delà de la Bretagne.

Le pilotage de cette action sera assuré par la création d'un poste cadré dans le temps de chargé de communication au sein du GIP Breizhformagro, financé par la Région (conventionnement).

- **Elaborer un plan de communication commun aux EPLEFPA**

Le pilotage de la communication à l'échelle de chaque établissement produit de l'hétérogénéité et parfois de la concurrence entre établissements appartenant à un même réseau, lui-même peu visible et lisible.

En fonction de la stratégie et du positionnement de la marque (2.1), il s'agira de définir concrètement un plan concerté de communication à mettre en place pour l'année 2025-2026 grâce notamment à la création de supports en lien avec la nouvelle marque (site internet), la déclinaison de la charte graphique sur les supports existants, et la présence systématique sur les réseaux sociaux (community management).

Cette stratégie de communication commune permettra de donner une meilleure visibilité à chaque établissement et au service du réseau.

La personne en charge de la communication du GIP sera en charge du pilotage de cette action.

- **Mutualiser la communication par département pour les Portes Ouvertes**

L'organisation des journées portes ouvertes est déjà mutualisée pour certains départements (ex : Ile et Vilaine), avec la mise en valeur de la complémentarité d'offres de formation sur certains domaines d'expertises spécifiques. Le retour d'expérience positif en atelier sur cette modalité de fonctionnement questionne son déploiement à plus grande échelle.

Pour l'année 2023-2024, la coordination des journées portes ouvertes de chacun des sites, sur le périmètre le plus adapté au vu des offres de formations, nécessitera une articulation de chacun des calendriers ainsi que la mutualisation de la production de supports de communication disponibles à l'échelle du réseau. L'utilisation systématique de la plateforme et de la newsletter IDEO permettra également de toucher un plus large public.

L'action permettra de fédérer et coordonner les journées portes ouvertes à l'échelle départementale (notamment vs les collèges), lorsqu'elle est opportune, mais également de mutualiser au niveau financier des moyens de communication pouvant s'avérer onéreux.

La personne en charge de la communication du GIP sera en charge du pilotage de cette action.

- **Mettre en réseau les chargés de communication :**

Chaque EPL ne dispose pas d'un chargé de communication. Les services communication de la DRAAF et de la Région développent par ailleurs un plan de communication sur leurs champs de compétences respectives.

La mise en place des temps d'échange réguliers entre les chargés de communication des EPLEFPA, la future personne en charge de la communication du GIP et les services communication de l'autorité académique et de la Région permettrait de mettre en synergie les stratégies de communication de chacun des acteurs, pour gagner en efficacité et en efficience.

La personne en charge de la communication du GIP sera en charge du pilotage de cette action.

- **Améliorer la connaissance et renforcer l'utilisation d'IDEO par les EPLEFPA**

IDÉO, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, est encore insuffisamment connu et utilisé par les établissements.

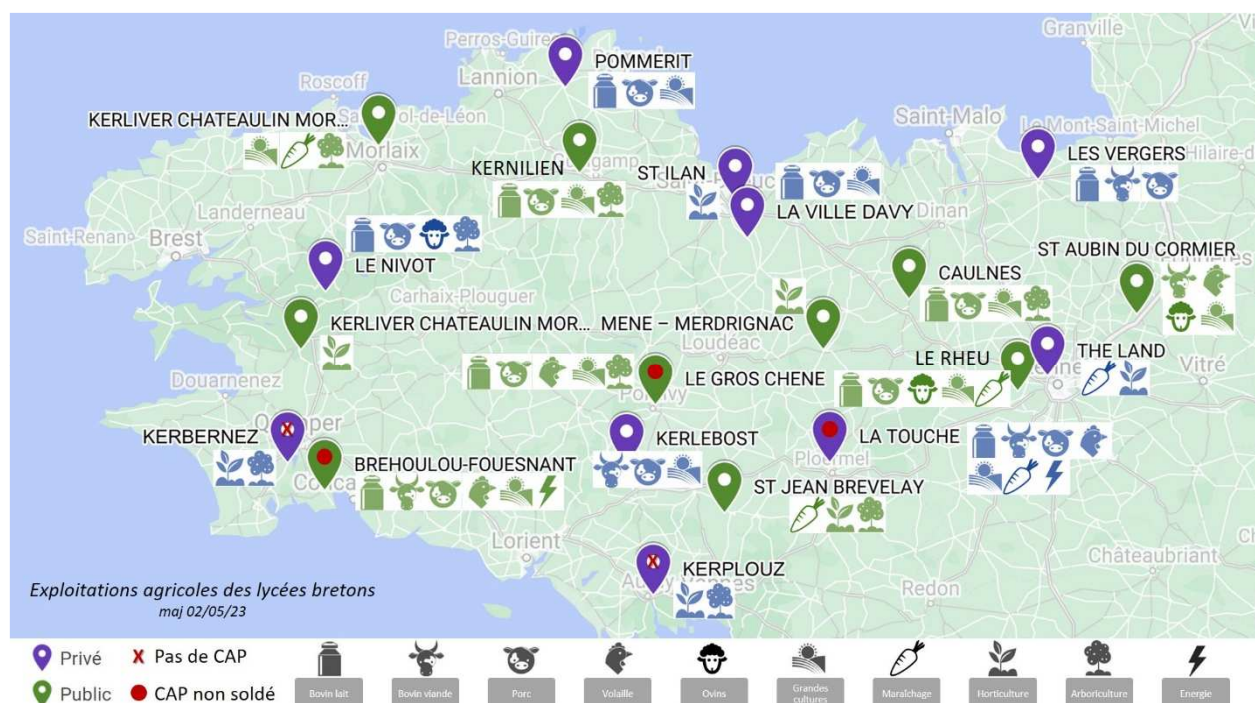
Il s'agira d'utiliser plus systématiquement IDÉO comme relais d'information pour les formations de l'enseignement agricole public. La rencontre entre les équipes de la Direction de l'Orientation de la Prospective et des Compétences de la Région-IDÉO et les équipes de direction des EPLEFPA permettrait une meilleure interconnaissance et la planification d'actions communes.

Il s'agit au travers de cette action d'améliorer la diffusion d'outils de communication déjà existants et l'utilisation des formats d'information proposés par la plateforme web.

Un temps d'échanges annuel sera programmé, en s'appuyant sur un temps existant de réunion des chargés de communication ou de direction EPLEFPA.

Le pilote de cette action sera la Direction de l'Orientation, de la Prospective et des Compétences de la Région au travers du contrat d'objectif Agriculture.

3.3 Exploitations agricoles : concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations agricoles grâce à un fonctionnement en réseau optimisé



Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques ont une place particulière au sein des EPLEFPA. Unités de production à vocation pédagogique, ils doivent assurer trois grands types de fonctions définies par le code rural et qui sont indissociables et complémentaires :

- La fonction de production et de commercialisation, qui doit permettre la comparaison avec toute exploitation agricole, atelier de transformation ou centre équestre privé ; la triple performance économique, environnementale et sociale au cœur de pratiques agricoles innovantes fait partie intégrante des objectifs fixés à cette fonction
- La fonction de la formation, avec la confortation et la mise en pratique des savoirs
- La fonction d'animation et de développement des territoires, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agro-alimentaires

S'agissant de la première fonction, les exploitations agricoles n'échappent pas aux difficultés du secteur agricole avec des particularités (notamment l'emploi salarié) qui pèsent sur l'équilibre des comptes. Hormis quelques activités spécifiques équilibrées, la situation des exploitations agricoles est globalement déficitaire, alors que les besoins en investissements sur le bâti restent très élevés. Le chantier 3 « exploitations agricoles » permettra de travailler sur la stratégie des exploitations agricoles (partage et mise au service de la pédagogie, travail sur l'autonomie, la mutualisation, objectifs et orientations stratégiques etc..)

La fonction pédagogique des ateliers n'est à ce stade que peu mesurable, en l'absence de remontées de données fiables, ce qui empêche l'analyse de son coût.

Le potentiel d'ouverture de l'exploitation vers le territoire et vers les professionnels (cf. chantier 1) et d'expérimentation notamment en matière de transitions et d'innovation reste à ce jour insuffisamment exploité.

La Région, la DRAAF et les équipes de direction d'exploitation ont identifié différentes pistes d'actions permettant d'optimiser et de mettre en valeur le réseau des exploitations agricoles des EPLEFPA, afin de capitaliser sur leurs complémentarités.

- **Expliciter et partager les orientations stratégiques de l'exploitation agricole de l'EPLFPA**

La vocation des exploitations agricoles est multiple : outil pédagogique, levier de recherche et développement, vitrine de la transition agro écologique, gestion économique d'une exploitation agricole. Cette multiplicité impose une forte coordination entre les différentes missions, et pourrait être valorisée au travers d'une stratégie de développement globale.

Un projet stratégique pour chaque exploitation agricole, reflétant toutes les dimensions de sa vocation, sera réalisé. Il prévoira les modalités d'ouverture de l'exploitation à des publics diversifiés (élèves des filières Education Nationale, professionnels), la recherche de partenariats et de projets R&D sur les domaines d'expertise de chaque établissement, et les modalités de renforcement de la diffusion auprès des partenaires potentiels des possibilités de coopération en recherche et développement sans remettre en question l'indépendance des établissements. Un bilan régulier, reposant sur l'analyse de bases de données chiffrées (nombre de visiteurs externes, heures affectées aux projets R&D etc..) permettra de piloter la mise en œuvre de cette stratégie.

Cette action vise à mettre l'exploitation agricoles au service de la pédagogie et du territoire, également pour des publics externes non-apprenants, ainsi qu'à objectiver et donner de la transparence et de la valeur aux services rendus (pédagogie, recherche et développement, promotion de la filière auprès d'apprenants potentiels).

Le Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) de la DRAAF sera en charge du pilotage de cette action, en lien avec les directeurs d'établissement et les directeurs des exploitations agricoles.

- **Evaluer le coût de la fonction pédagogique**

L'exploitation agricole d'un établissement de formation a un modèle de financement particulier car elle doit être gérée à la fois comme une exploitation agricole privée avec un budget équilibré par les recettes de ventes de la production (cf. code rural); et intégrer les coûts de la fonction pédagogique et de la fonction recherche et développement.

La Région participe au financement du fonctionnement des exploitations agricoles via une dotation spécifique de 150 k€ par an. Malgré ce soutien, hormis quelques activités spécifiques équilibrées, la situation des exploitations agricoles des EPLEFPA est globalement déficitaire.

Le coût de la fonction pédagogique par exploitation ne fait l'objet d'aucune évaluation spécifique alors qu'il constitue un des enjeux de la gestion financière à venir.

Il s'agit donc, via le lancement d'un groupe de travail spécifique, de mettre au point les outils de suivi financier idoines (logiciels, matrices), afin d'objectiver et de donner de la transparence et de la valeur au service pédagogique rendu par l'exploitation aux apprenants de l'EPLFPA : élèves, apprentis, stagiaires de la formation continue.

L'autorité académique, en lien avec les directeurs d'exploitation, a la responsabilité du pilotage de cette action.

- **Etablir un contrat d'objectifs pluriannuel concerté en prévoir un temps de dialogue de gestion annuel**

Les bâtiments des exploitations agricoles et le personnel dédié ne sont pas affectés uniquement à une filière de formation, ce qui pose la question de la répartition de leurs coûts selon les centres constitutifs.

Le changement de financement des CFA en 2020 a amélioré la situation financière de ces centres constitutifs et pose la question de leur niveau de participation au financement des coûts d'entretien et maintenance du bâti de la Région.

Une convention entre la Région et chaque exploitation agricole, précisant les objectifs, définissant les modalités juridiques adaptées aux opérations d'investissement (AOT ou gestion directe), et intégrant l'utilisation par les CFPPA et les CFA des exploitations agricoles et des plateaux techniques doit être élaborée.

Elle permettra de contractualiser les engagements réciproques du conseil régional et des exploitations agricoles, sur la base d'un cadre stratégique préalablement défini (action 3.1).

La Région, en lien avec l'autorité académique et les EPLEFPA, pilotera l'élaboration et le suivi de cette convention.

- **Mettre en commun des ateliers pédagogiques et plateaux techniques**

La densité de l'offre de formation agricole en Bretagne, avec ainsi la proximité d'ateliers de production appartenant à la même filière, mis en perspective avec le niveau élevé d'investissements nécessaires pour l'entretien de chaque atelier (4,8M€ sur la période 2013-2017), a soulevé la question des potentialités de mutualisation à l'échelle du réseau des EPLEFPA, regroupé en GIP, mais également à l'échelle du territoire de chaque établissement (exploitations d'établissements privés, exploitations agricoles à proximité).

Il s'agira de définir les coopérations possibles entre exploitations (mise à disposition d'ateliers pour les publics apprenants, stages...) des EPLEFPA mais également des exploitations présentes sur le territoire de proximité.

Cette action contribuera à la fois à développer les coopérations entre exploitations des établissements, mais également entre le réseau des EPLEFPA et les autres acteurs du territoire, pour atteindre un niveau d'efficacité optimisé.

Le GIP Breizhformagro sera pilote de cette action, afin de coordonner ce travail entre directeurs d'exploitations des EPLEFPA.

- **Croiser les pratiques d'accompagnement des NIMA aujourd'hui et renforcer leur mise en situation en s'appuyant sur les exploitations agricoles et les plateaux techniques**

L'objectif fixé de 1000 installations par an en Bretagne, dans un contexte de diminution de la démographie lycéenne, pose la question de l'intégration de nouveaux publics d'apprenants, notamment d'adultes en reconversion professionnelle, non issus du milieu agricole (NIMA). Leur éloignement vs le monde professionnel agricole renforce encore davantage la nécessité de mises en situation régulières et encadrées.

Il s'agira dans un premier temps de procéder à un premier bilan de l'accompagnement de ces nouveaux publics, avec à l'échelle du réseau des établissements, la réalisation d'un inventaire des pratiques d'accompagnement proposées. L'ouverture des exploitations agricoles des lycées pour la réalisation de stages et/ou de salariat sera systématisée.

Une adaptation de la carte des formations en apprentissage et en formation continue, une formation spécifique des formateurs (en particulier sur l'égalité femmes hommes, la prévention des violences sexistes et sexuelles..) et une campagne de communication ciblée seront également menées.

Cette action vise à renforcer la mission insertion des exploitations et ateliers technologiques auprès des nouveaux arrivants en agriculture (NIMA) qui, au-delà des gestes professionnels, ont besoin d'acquérir la culture professionnelle du monde agricole.

- **Organiser un concours de solutions innovantes en croisement de filières**

L'exploitation poursuit notamment un objectif d'innovation et d'expérimentation de nouvelles technologies au service de l'agriculture, qui participe à la formation des futures générations d'agriculteurs et d'agricultrices, dans un secteur d'activité en perpétuelle évolution tant au niveau réglementaire, économique qu'environnemental.

Le lancement du concours Tech'Agri challenge, dont la première édition a rencontré un franc succès au SPACE 2023, sera ouvert dès l'automne 2023 aux établissements du réseau public pour l'édition 2024.

Il s'agit de soutenir, grâce à cette action, l'innovation dans le secteur agricole par les jeunes générations et la vocation de démonstrateurs en lien avec d'autres initiatives prises en Région (innovations, stations expérimentales, évènements). L'objectif du concours est de faire travailler des apprenants et d'imaginer l'agriculture de demain tant sur des sujets comme la réduction de la pénibilité au travail ou le bien-être au travail (dont le bien-être animal).

Le pilotage de cette action sera assuré par Bretagne Développement Innovation, en lien avec Inno bzh et le SPACE.

- **Mettre à disposition des simulateurs et démonstrateurs agricoles dans chaque EPL**

L'attractivité des établissements repose également sur leur capacité à mettre à disposition des apprenants des outils innovants et qui accompagnent l'évolution des métiers de l'agriculture (féminisation des métiers, ouverture vers des publics non issus du milieu agricole etc..)

L'équipement de chaque EPLEFPA en simulateurs de conduite d'engins agricoles, en outils de gestion de l'eau et de l'énergie, d'aide à la décision ou de monitoring sera systématisé.

Il s'agit de soutenir la vocation de démonstrateur des exploitations en lien avec les autres initiatives prises en Région, et de former les apprenants à l'utilisation des nouveaux outils de gestion des exploitations agricoles.

Les EPLEFPA, en lien avec la Région et Bretagne Développement Innovation œuvreront à la mise en place de cette action.

3.4 Bâtir un projet collectif pour mobiliser des financements dont l'appel à projets France 2030 pour la Bretagne

La concurrence entre établissements publics a été révélée à plusieurs niveaux, alimentée par la nécessité de recrutement d'élèves dans une démographie lycéenne en recul au niveau régional, mais également face aux contraintes budgétaires qui s'imposent à l'ensemble des collectivités et qui nécessitent de prioriser les projets et les investissements. Alors que l'enseignement public ne représente que 18% du total de l'effectif des élèves de l'enseignement agricole cette concurrence entame la capacité du réseau à répondre au besoin de renouvellement des générations de salariés et exploitants agricoles.

La nécessité de développer une approche plus collective sur des projets permettant de générer davantage de complémentarités entre formations, entre sources de financements, entre les différents publics d'apprenants a été reconnue par l'ensemble des acteurs.

La coordination étroite de la Région d'une part (carte des formations professionnelles, orientation) et de l'autorité académique d'autre part (animation du réseau d'établissements, répartition des moyens, objectifs fixés aux directions des EPLEFPA) a permis d'identifier trois actions très opérationnelles pour concrétiser de nouvelles modalités de travail plus collaboratives.

- **Travailler sur une carte de formation pluriannuelle commune à travers des pôles de proximité et des pôles d'expertise**

Dans le cadre de la Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales – SRTES 2023-2027 et plus particulièrement du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), le chantier 3 porte le principe d'une carte des formations pluriannuelle afin de répondre aux enjeux des transitions économiques, sociales et environnementales.

Il est attendu que les établissements agricoles publics participent activement à cette démarche en travaillant sur des éléments de diagnostic de leur offre de formation professionnelle sous statut scolaire en lien avec leurs territoires dans la perspective de construction d'un appel à projets régional pluriannuel.

Cette stratégie coordonnée de l'enseignement agricole public afin d'adapter structurellement l'offre de formation professionnelle initiale scolaire doit répondre :

- à l'évolution des besoins des territoires, des jeunes et des familles

- aux enjeux d'installation-transmission portés dans le cadre des EGIT
- aux enjeux liés aux transitions économique, sociale et environnementale.

L'action permettra également de réimpulser une dynamique de la formation professionnelle initiale scolaire publique s'inscrivant en cohérence avec la formation initiale par apprentissage et la formation continue.

L'action sera co pilotée par la Région et la DRAAF.

- **Structurer un projet commun à déposer à France 2030**

Malgré la mobilisation d'un soutien financier régional conséquent, tant en investissement qu'en fonctionnement, les besoins exprimés par les établissements de formation agricole publics ne peuvent pas tous être financés, dans un contexte de contrainte budgétaire croissant pour les collectivités territoriales. Certains projets peuvent parfois même entrer en concurrence les uns par rapport aux autres, et posent la question de l'efficience de l'utilisation de la ressource financière publique.

Il s'agit par conséquent de procéder à une expertise des différentes opportunités de financement disponibles, et mobilisables au service de la performance de l'outil de formation agricole public en Bretagne. La constitution d'un dossier commun du GIP Breizhformagro dans le cadre de France 2030 pour le volet diagnostic de l'appel à manifestation d'intérêts « compétences et métiers d'avenir » et « ingénierie de formation professionnelle et d'action innovante » ou à l'appel à manifestation d'intérêt "Compétences et métiers d'avenir" : investir dans l'innovation et la formation dans l'enseignement agricole, constituerait une première étape vers une diversification des ressources. Cet appel à projets est en effet doté de moyens conséquents : 200K€ par projet sur le volet diagnostic ; et 1M€ minimum pour le volet formation.

Il s'agira de faire émerger des formations innovantes, en mobilisant le collectif des EPLEFPA, afin également de favoriser la complémentarité des expertises et des formations.

La DRAAF sera chargée du pilotage de cette action, en lien avec le GIP.

- **Renforcer les synergies en mutualisant les moyens humains et les compétences**

La nécessité de faire réseau pour l'enseignement agricole public, pour gagner en attractivité, en lisibilité et en cohérence, se retrouve à plusieurs niveaux : entre établissements et entre sites ; entre centres constitutifs d'un même établissement (lycée, CFA, CFPPA) avec des équipes pédagogiques qui n'ont pas de temps d'échange institutionnalisé ; entre EPLEFPA et l'enseignement supérieur et la recherche.

En lien avec l'action 4.2 (cf. plan d'actions en annexe), il s'agira de valoriser le recensement des compétences déjà effectué par le GIP, et de partager régulièrement les expériences et savoir-faire entre lycées CFA et CFPPA, au travers notamment de l'organisation de journées pédagogiques communes. Celles-ci permettront de créer de l'interconnaissance entre les enseignants. Les exploitations agricoles pourraient également se rapprocher des instituts de l'enseignement supérieur et de la recherche (comme l'INRAE et l'institut AgroRennes) afin d'imaginer de nouvelles formes de coopération.

L'objectif est de réimpulser, via l'ingénierie, une dynamique d'innovation au service de la pédagogie du réseau et de chacun des EPLEFPA.

Le GIP Breizhformagro pilotera la mise en œuvre de cette action en lien avec l'autorité académique.

3.5 Ajuster les investissements à la stratégie du réseau des établissements sur l'ensemble du périmètre de formation : initiale, apprentissage et formation continue

La stratégie d'investissement de la Région en tant que propriétaire du foncier et du bâti des lycées agricoles publics se doit de servir la cohérence de l'offre de formation agricole au niveau régional dans une logique de recherche systématique de complémentarités, notamment dans un objectif d'efficience de sa politique d'investissement (50M€ sur 2017-2021).

La Région a exprimé son souhait d'obtenir davantage de visibilité sur la stratégie du réseau et de chacun des établissements agricoles publics de Bretagne, pour chacune des filières de formation proposées (scolaire, apprentissage, formation continue).

Le plan d'actions pour l'attractivité des lycées agricoles publics permet de répondre à ce besoin, avec une feuille de route partagée, et dont la mise en œuvre reposera sur une gouvernance renouvelée.

- **Etablir un plan d'investissement pour les exploitations agricoles des EPLEFPA à partir de l'évaluation des exploitations agricoles et en lien avec un contrat global**

Le travail mené dans le chantier 3 sur la réalisation d'un plan stratégique par exploitation incluant les potentiels de mutualisation, d'innovation et d'ouverture aux nouvelles cibles d'apprenants, ainsi que l'évaluation du coût de la fonction pédagogique et d'un contrat d'objectifs partagé permettra de donner davantage de lisibilité à un plan d'investissement dédié pour les exploitations agricoles.

A partir d'un état des lieux des exploitations, de leur lien avec la carte des formations et en catégorisant chacun des ateliers selon les critères de rentabilité économique et d'utilisation pédagogique, il sera possible de travailler sur des critères de priorisation des choix d'investissement au niveau régional.

Il s'agira à la fois de poursuivre l'objectif de mettre l'exploitation agricole au service de la pédagogie de l'établissement et au service du territoire, et de renforcer l'attractivité et l'exemplarité des exploitations agricoles sur le plan agro environnemental en travaillant leurs identités remarquables.

La Région et la DRAAF co piloteront la mise en œuvre de cette action.

- **Finaliser une convention cadre EPL/Région pour clarifier les rôles et obligations de chacun pour le bâti mobilisé pour l'apprentissage et la formation continue**

Si les différentes filières de formation de l'EPLEFPA (formation initiale, apprentissage, formation continue) sont suivies au sein de centres constitutifs distincts d'un point de vue budgétaire, le budget est bien voté et suivi d'un point de vue global (les déficits de certains centres pouvant être compensés par les excédents d'autres centres du même EPL) ; pour autant chaque filière de formation fait l'objet de financements propres (Etat pour la formation initiale, OPCO ou Région pour la formation continue l'apprentissage auxquels s'ajoutent d'autres financeurs (Pôle emploi, entreprises, ...) avec des évolutions qui ne sont pas coordonnées ; les bâtiments des EPLEFPA et le personnel ne sont pas affectés uniquement à une filière de formation, ce qui pose la question de la répartition de leurs coûts selon les centres constitutifs. Actuellement, le bâti qui relève de la formation initiale et qui sert également à la formation continue et à l'apprentissage, n'est pas financé à proportion de son usage par ces centres de formation.

Le niveau de participation au financement des coûts d'entretien et maintenance du bâti de la Région doit donc pouvoir être fixé par une convention cadre, identique pour chacun des EPLEFPA, afin de pouvoir définir, au regard de la loi, une redevance d'usage pour les locaux utilisés par les CFA et CFPPA (pédagogiques, internat ...).

L'objectif est de clarifier les rôles et les obligations de la Région propriétaire et de l'EPLEFPA locataire.

La Région pilotera la mise en œuvre de cette action.

- **Construire le prochain plan d'action immobilier pour le bâti mobilisé pour la formation initiale en cohérence avec la stratégie d'attractivité**

Cette action a pour objectif d'adapter la stratégie d'investissements à celle du réseau des lycées agricoles publics de Bretagne dans une logique de rationalisation.

Un bilan du plan d'action immobilier actuel 2022-2024 sera réalisé, la prise en compte de l'état d'avancement de certaines actions (chantier 3, action 5.1, 5.2, 5.2 cf. Annexe) sera un préalable au lancement des opérations immobilières pour les lycées agricoles publics.

Un plan d'actions immobilier 2025-2027, adapté au plan d'actions, est spécifiquement ciblé sur les EPLEFPA, sera réalisé au cours de l'année 2024.

La Région pilotera la mise en œuvre de cette action.

- **Mettre en place un dialogue d'investissement (conférence régionale)**

L'entretien et les investissements dans le bâti sont une source de crispations dans les relations entre les EPLEFPA et la Région. La configuration actuelle d'échanges bi-latéraux sur les décisions à fort impact pour les établissements a pu accentuer les phénomènes de concurrence entre sites.

Il est ainsi proposé de tester pour la Région « propriétaire » de nouvelles modalités de concertation : une mise en place d'une « conférence régionale » pour la présentation du plan d'investissements à la place des échanges bilatéraux actuels ; une consultation systématique des conseils d'administration des EPLEFPA ; une remontée d'information pour décision/formalisation à une échelle régionale ainsi qu'un retour d'information à l'ensemble des conseils d'administration sur les décisions prises.

L'objectif est de permettre à la Région de présenter un plan d'investissement cohérent et optimisé au niveau du réseau des EPLEFPA, d'en rendre compte et de l'ajuster.

La Région, en lien avec l'autorité académique et les EPLEFPA, aura la charge de l'organisation de cette conférence régionale.

- **Augmenter les capacités d'accueil au sein des campus pour la formation continue et l'apprentissage**

Si les effectifs sous statuts scolaires de l'enseignement agricole public sont stables sur 10 ans avec 3040 élèves, le développement rapide de l'apprentissage qui passe de 628 apprentis en 2011 à 988 apprentis en 2022/23 (dont 20% de femmes, en progression de +51%) est remarquable. Par ailleurs, de nouveaux publics en formation continue (NIMA) demandent à intégrer davantage de pratique dans la formation, et constituent un potentiel de recrutement complémentaire sur lequel construire une stratégie de renouvellement des générations de salariés et responsables d'exploitations agricoles.

La cartographie des capacités actuelles, aussi sur les places d'internat, permettrait de prendre en compte dans le plan d'action immobilier l'augmentation de capacité d'accueil de ces nouveaux publics, moyennant l'intégration dans la convention (5.1 et 5.2) cadre liant l'EPLEFPA et la Région.

Parallèlement, un travail spécifique sur la connaissance des effectifs en formation continue sera mené avec la DRAAF.

La mise en œuvre de cette action renforcera l'attractivité des outils de formation pour des publics adultes, en reconversion professionnelle, ainsi que pour des publics apprentis. Il s'agira de renforcer le caractère de « hub » apprenant des lycées en garantissant la diversité des voies de formation (initiale scolaire, supérieure, apprentissage et continue).

La Région Bretagne pilotera la mise en œuvre de cette action.

3.6 Pilotage Transversal de la mise en œuvre du plan d'actions

Le travail de concertation réalisé de janvier à juillet 2023 a permis d'aboutir à ce plan d'actions opérationnel. Afin de pouvoir capitaliser sur les nouveaux modes de fonctionnement expérimentés au premier semestre 2023, et d'être en mesure de suivre l'avancée des chantiers de manière transversale, plusieurs outils de pilotage devront être mis en place à plusieurs échelons.

Au niveau régional, sur la base du comité de pilotage constitué pour la démarche : Vice- Président.es du conseil régional, autorité académique-DRAAF, directeurs des EPLEFPA ;

Au niveau de chacun des établissements, avec la constitution d'une équipe projet pluridisciplinaire et des points d'information réguliers en conseils d'administration ainsi que la mise en place d'un outil de communication interne de type newsletter rendant compte de façon régulière sur l'avancée des différents chantiers et les jalons à venir. Ces outils de pilotage transversal seront des facilitateurs de coopération et de mise en œuvre au niveau opérationnel de chacune des actions du plan d'attractivités.

Chacun des acteurs (Région, DRAAF, EPLEFPA) assurera l'organisation de ces comités de pilotage à son échelle d'action.

Annexes

Sources de financement potentielles du plan d'actions :

Type de financement		Budget prévisionnel	Calendrier prévisionnel
MASA	Pacte enseignant	4M€ pour l'enseignement public et privé en Bretagne	2023/2024
	Masse salariale Etat	40M€ par an pour la Bretagne	annuel
France 2030	Compétences et métiers d'avenir	200K€ max par projet sur volet diagnostic ; 1M€ minimum pour le volet formation + AMI CMA Investir dans l'innovation et la formation dans l'enseignement agricole (AMI : compétences et métiers d'avenir - ChloroFil.fr)	2023/2024
	AAP Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles	taux d'aides 35 à 45 %	2023/2024
	AAP volet régionalisé France 2030 cofinancé Etat/CRB	49,8 M€	2022-2025
	Guichet équipements pour la 3ème révolution agricole	taux d'aide de 20 à 40 % selon les équipements	2023/2024
DRAAF	Mise à disposition d'un ETP pour montage candidature France 2030 avec les EPLEFPA	30K€	Dernier trimestre 2023
Mécénat	En fonction des AMI/ AAP	10 à 50K€ par projet	2023-2025
Région Bretagne	Fonds apprentissage	7,7M€	2023
	Mise à disposition d'un ETP ingénierie GIP	180K€	2024-2026
	Mise à disposition d'un ETP communication GIP	150K€	2024-2026
	Budget transport mutualisation des exploitations agricoles	30K€/ an selon projet	2024-2026
	Dispositif pass « classe à la ferme »	100K€/an	2024-2026
	Budget pour la réalisation de l'état des lieux du bâti CFA/CFPPA	50K€	2024-2026
	Budget d'investissement pour les exploitations agricoles-CAP	4,8M€	2013-2017
	Budget d'investissement plan d'actions lycées agricoles publics	49,6M€	2017-2021
	Participation à la production de la série DETER	600K€	2023

Fiches actions

5 chantiers en faveur de l'attractivité des lycées agricoles publics de Bretagne

Fiches actions



Septembre 2023

LES 5 CHANTIERS en faveur de l'attractivité et leurs actions :

1- **Ouverture** : Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole, dans toute leur diversité

➔ 8 actions constituent ce chantier (des pages 3 à 11)

2- **Communication** : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de **communication** au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles

➔ 5 actions constituent ce chantier (des pages 13 à 17)

3- **Exploitations agricoles** : concilier vocation pédagogique, excellence et capacité d'innovation des exploitations agricoles grâce à un fonctionnement en réseau optimisé

➔ 7 actions constituent ce chantier (des pages 19 à 26)

4- **Réponse conjointe à AAP** : Bâtir un projet collectif pour mobiliser des financements dont l'appel à projets France 2030 pour la Bretagne

➔ 3 actions constituent ce chantier (pages 28 à 33)

5- **Investissements** : ajuster les investissements à la stratégie du réseau des établissements sur l'ensemble du périmètre de formation: initiale, apprentissage, continue

➔ 6 actions constituent ce chantier (des pages 35 à 41)

Les modalités de pilotage sont décrites dans la dernière fiche-action page 43.

Chantier 1 : Ouverture

Renforcer l'ouverture des établissements à l'ensemble des publics visés par la formation agricole et renforcer leur ancrage territorial.

Action 1.1 : Renforcer la planification annuelle de conférences modèle agricole les transitions agroécologiques visées par les formations

Objectifs :

- Rendre lisible la prise en compte des transitions dans les formations du MASA auprès du grand public
- Affirmer l'excellence et les identités remarquables des établissements

Descriptif : process et outils envisagés

Afin de renforcer la programmation existante et l'étoffer, définir les modalités pour proposer une programmation régionale d'événements réguliers type conférences, table-rondes, rencontres avec experts au sein des EPLEFPA, à raison d'au moins un événement par an et par établissement.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

S'informer mutuellement et envisager une communication régionale pour le premier cycle d'événements sur l'année 2023-2024,
S'adosser aux événements déjà existants (journées de l'agriculture organisées par Pôle Emploi du 6 au 10 février 2024)

2024-2025 : adapter les événements dans le cadre du marketing renouvelé et d'échelle régionale (chantier n°2)

Pilote(s) de l'action : DRAAF

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

GIP
Équipes pédagogiques des EPLEFPA
Professionnels partenaires
Région : relais de communication et possibilité de mobiliser des experts (entreprises, universitaires, acteurs publics, ...).
IDEO

Moyens matériels et financiers

Mobilisation du pacte enseignant à partir de la rentrée 2023, qui repose sur du volontariat.
Financements MASA pour l'enseignement agricole ; financements des partenaires professionnels.

Facteurs clés de réussite

Qualité des intervenants.
Thème en lien avec les enjeux de l'écosystème de proximité de l'établissement et/ou régional
Bonne circulation de l'information

Indicateurs de suivi

Nombre d'événements
Nombre et qualité des participants (externes, types de structures, organismes, public)
Diversité des thèmes abordés
Impact média et notoriété du cycle d'événements
Dynamique de portage des opérations de ces événements au sein des établissements (implication des élèves, ...).
Partenariats locaux développés autour des événements, notamment dans le cadre des PAT.

Action 1.2 : Déployer l'accueil des publics scolaires (écoliers, collégiens, lycéens) dans les exploitations agricoles des EPLEFPA et consolider les liens avec les établissements scolaires de l'Education Nationale.

Objectif : Faire découvrir les métiers de l'agriculture et notamment la prise en compte des transitions par l'agriculture bretonne dans les formations auprès du public scolaire

Descriptif : process et outils envisagés

Déployer des modalités d'accueils de classes (primaires, collèges, lycées), et de groupes en centres de loisirs,
 Déployer l'accueil des jeunes en Service National Universel
 Déployer les visites et invitation des enseignants et psychologues de l'EN.
 Développer les accueils de stages de 3ème dans les exploitations agricoles : utiliser la plateforme de stages IDEO pour informer les élèves et les parents
 Développer les classes à la ferme.

Intégrer ces éléments dans la charte de partenariat avec l'Education Nationale (action 1.5)

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Pour les classes à la ferme : expérimentation d'accueil de classes durant l'année 2023/2024.

Faire connaître les offres de stage sur la plateforme IDEO, après rencontres avec les EPLEFPA (pré requis fiche 2.5)

Faire signer une convention DASEN/DRAAF/EPLEFPA/CRB

Pilote(s) de l'action

EPLFPA en lien avec CRB (stage de 3ème, classe à la ferme), DRAAF

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Conseil Régional, BDI, IDEO

Professionnels, acteurs du territoire, exploitations agricoles et plateaux techniques

Equipes pédagogiques

Moyens matériels et financiers

Accompagnement au démarrage pour sécuriser les modalités (convention, ...) et outils de promotion pour l'accueil au sein des exploitations des établissements.

Formation des chefs d'exploitations maître de stage.

Promotion de l'offre d'accueil.

Pass classe à la ferme : 100 K€

Facteurs clés de réussite

Accord DRAAF-EPLFPA-CRB-Education Nationale

Mobilisation du personnel de l'exploitation agricole pour assurer l'encadrement

Mobilisation des réseaux professionnels et du Rectorat

Rémunération du personnel encadrant la visite

Indicateurs de suivi

Nombre de scolaires reçus au sein des exploitations des établissements.

Nombre d'élèves de troisième effectuant un stage de découverte au sein d'une exploitation.

Retour médias de ces accueils.

Action 1.3 Mobiliser davantage les maîtres de stage et d'apprentissage

Objectif : Fidéliser les jeunes à travers leurs contrats d'apprentissage ou stages afin qu'ils fassent aboutir leur projet professionnel
Mobiliser les maîtres de stage et d'apprentissage comme ambassadeurs des transitions et ambassadeurs des métiers de l'agriculture

Descriptif : process et outils envisagés

A travers le Groupe de travail :
Imaginer des solutions pour impliquer davantage les maîtres de stage et d'apprentissage, notamment lors des rencontres de début d'année organisées par les EPLEFPA et sur les sujets liés aux transitions.

Anticiper, en contactant les maîtres de stage/apprentissage dès le début de la formation.
Formaliser des outils pour mettre en œuvre des pratiques communes/partagées par les maîtres de stage et d'apprentissage.

Les impliquer dans les outils et dans les formations sur leurs savoirs.

En lien avec les différents réseaux professionnels (OPCO, syndicats professionnels, CRAB, découverte des métiers vert, ...), constitution d'un réseau d'exploitations pour accueillir des élèves en stage de découverte et constituer un réseau d'ambassadeurs agriculteurs pour témoigner/échanger.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

2023-2024 : groupe de travail inter-EPLEFPA pour échanger sur les expériences / échanger avec la CRAB et construire les solutions- coordination GIP

S'inviter lors d'une réunion pour parler des formations (ex : UNEP)

2024-2025 : mise en œuvre de solutions mutualisées entre EPLEFPA

Pilote(s) de l'action :

EPLEFPA et DRAAF

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Équipes pédagogiques et acteurs du territoire (potentiels maîtres de stage et d'apprentissage)

SRFD

CRAB et professionnels (branche)

Moyens matériels et financiers

Mobilisation du pacte enseignant à partir de la rentrée 2023.

Facteurs clés de réussite

Adhésion des EPLEFPA

Mobilisation des maîtres de stage et d'apprentissage (plus présents)

Indicateurs de suivi

Nombre de réunions (animation du réseau)

Existence d'outils partagés

Action 1.4 Déployer l'accueil des acteurs de l'orientation et de visites/rencontres sur site.

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectifs :

Montrer l'excellence des formations,
Faire découvrir les filières et leurs métiers
Favoriser les partenariats

Descriptif : Process et outils envisagés

Déployer l'organisation d'une journée d'accueil/Echange/ateliers, une fois par an par établissement, en s'adressant à un groupe d'acteurs ciblé en fonction des enjeux pointés par site/secteurs d'activités.
Communiquer sur ces événements auprès du réseau des EPLEFPA.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Expérimentation 2023/2024 sur quelques établissements.

Pilote(s) de l'action

EPLFPA, conventionnement avec le CRB sur le fonctionnement et les prérogatives de chacun (cf.2019/2020)

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

GIP - Organisations professionnelles
Prescripteurs : pôle emploi, mission locale, OPCO, CRB...

Moyens matériels et financiers

Pacte enseignants

Facteurs clés de réussite / freins à lever

Appropriation des enjeux par l'ensemble des participants et notamment les enseignants.

Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres organisées
Nombre et qualité des participants
Partenariats noués entre établissements et acteurs locaux suite à ces rdv.

Action 1.5 Élaborer une charte de partenariat avec l'Éducation nationale

Objectif : Montrer l'excellence des formations,
Faire découvrir les filières et leurs métiers / Favoriser l'acculturation et la promotion des métiers à travers IDEO

Public(s) cibles(s) : Enseignants et collégiens

Descriptif : Process et outils envisagés

2 niveaux :

- 1- En cohérence avec la convention Rectorat-IDEO en cours d'écriture et avec la démarche de coopération DASEN-DRAAF en cours depuis 2022, définir conjointement les éléments spécifiques à l'enseignement agricole dans le partenariat avec l'Education nationale
 - Expérimenter à l'échelle d'un bassin de vie, puis déployer au niveau régional
 - S'inspirer d'autres filières BZH, (ex : industrie navale et la création du CINAV et autres CMQ Campus des métiers et des qualifications) et transposer dans l'enseignement agricole.
- 2- Au niveau local : avec le chef d'établissement et la DASEN, prévoir les modalités d'animation par département ou BAPE.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

- prendre contact avec le Rectorat à la rentrée 2023/2024 : mobiliser les différents services DRAFPIC et DRAIO puis les DASEN
- fixer un groupe de travail pour rédiger la charte
- signature de la charte par le Rectorat, CRB, DRAAF
- faire vivre la charte et prévoir des temps de suivi et d'ajustement

Pilote(s) de l'action

CRB

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

- DRAAF
- Rectorat, Chambre d'agriculture, Etat en région et les départements (collèges)
- CRB pour préparation du contenu de la charte et communication

Moyens matériels et financiers

Les équipes de direction

Facteurs clés de réussite

Travail commun Rectorat-CRB-DRAAF
Articuler cette charte dans l'environnement plus général de l'enseignement public et privé

Indicateurs de suivi

- Nombre de stagiaires dans la filière (pourvu/non pourvu)
- Plus forte orientation vers les filières agricoles

Action 1.6 Renforcer l'implication des organisations professionnelles dans les instances des EPLEFPA

Objectifs :

Impliquer davantage les professionnels dans le temps long de la formation
Permettre une meilleure compréhension mutuelle entre EPLEFPA et représentants de la profession
Consolider la connaissance des entreprises du territoire et mieux faire le lien entre emplois et formations.

Descriptif : Process et outils envisagés

Les instances des EPLEFPA sont multiples : Conseil d'exploitation, Conseil de perfectionnement, Conseil CFPPA. Ces conseils préparent les Conseils d'Administration.

Engager une réflexion sur la place des professionnels dans les instances : place, rôle attendu, méthode de sollicitation, implication dans les réflexions/ordre du jour

En fonction de cette réflexion, adapter les modalités d'implication.

Mobiliser les élus (présidents des CA) dans cette réflexion

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Année 2023-2024 : réflexion sur la place des professionnels

- 1- Dans le respect des obligations réglementaires, éventuellement, diminuer la fréquence des instances pour ne pas sur-solliciter les organisations professionnelles
- 2- Créer une journée régionale avec les présidents de CA et les directeurs d'EPLEFPA pour refondre le déroulement des CA
- 3- Prévoir une réunion conseil éducation à la formation pour rediscuter avec les professionnels

Pilote(s) de l'action EPLEFPA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser GIP / Organisations professionnelles / chambre d'agriculture

Moyens matériels et financiers Mobilisation du pacte enseignant à partir de la rentrée 2023

Facteurs clés de réussite / freins à lever Intérêt perçu par les professionnels

Indicateurs de suivi Nombre de professionnels présents aux CA Perception des professionnels sur l'enseignement agricole public

Action 1.7 Renforcer la dimension internationale au sein des parcours de formation en mobilisant les dispositifs ERASMUS+ et les autres dispositifs internes

Objectif : participer à l'attractivité des lycées agricoles publics via leur ouverture à l'international, attirer des élèves/ étudiants étrangers dans les lycées agricoles publics bretons

Descriptif : Process et outils envisagés

Faire un diagnostic bilan sur les atouts des EPLEFPA (et la notoriété qui en découle) qui mettent en œuvre des mobilités ou des actions de coopération internationale

Confier cette mission à l'animateur régional Erasmus actuel et au chargé d'ingénierie GIP

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

- créer une procédure d'accueil d'étudiants étrangers
- convention avec le GIP pour le financement du poste "ingénierie" - avril 2024
- diagnostic fin 2024
- accompagnement sur les dossiers européens à partir de 2024
- Mettre en place une bourse CRB
- Jumelages de ville à revitaliser : partenariats avec les lycées à l'étranger

Pilote(s) de l'action

GIP et EPLEFPA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

GIP / Organisations professionnelles

Mobiliser DAEI- service des projets éducatifs, citoyens et de la mobilité des jeunes
Écoles d'ingénieurs (institut agro Rennes Angers)

Moyens matériels et financiers

Mobilisation du pacte enseignant à partir de la rentrée 2023

Mise à disposition d'un ETP d'ingénierie au sein du GIP (coût annuel évalué à 50 k€)

Facteurs clés de réussite / freins à lever

Adhésion des EPLEFPA à la démarche de mutualisation au sein du GIP

Indicateurs de suivi

Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une mobilité internationale

Nombre d'élèves et d'étudiants étrangers accueillis dans les EPLEFPA

Nombre de participations à des projets européens

Action 1.8 : Créer un guide ou atlas du mécénat**Objectif :**

Disposer d'une connaissance des partenaires mécènes possibles et des projets/actions qu'ils sont susceptibles de financer

Descriptif : Process et outils envisagés

Mettre à disposition des EPLEFPA un guide opérationnel afin de pouvoir identifier les acteurs susceptibles d'accompagner la réalisation des projets ~~de l'~~d'établissement.

Accélérer la mise en relation

Nécessité d'actualiser chaque année le guide (nouveaux mécènes, changement d'orientation des projets soutenus) : mission du GIP

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

4ème trimestre 2023 : identification et rencontre des mécènes / Rencontres mécènes-directions d'établissement pour favoriser l'interconnaissance

1er trimestre 2024 : rédaction du guide/atlas

2ème trimestre 2024 : publication et présentation du guide

Pilote(s) de l'action

GIP

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

GIP / Organisations professionnelles

Moyens matériels et financiers

Personnel GIP à mobiliser pour la rencontre des mécènes et la rédaction du guide

Participation financière du CRB à la rédaction de la première version (budget 5 k€)

Montants mobilisables de 10 k€ à 50 k€ selon les mécènes et les projets

Facteurs clés de réussite / freins à lever

Convaincre les personnels des EPLEFPA sur l'intérêt et les opportunités de recourir à du mécénat

Assurer la neutralité des financements par rapport aux missions des EPLEFPA

Indicateurs de suivi

Nombre de projets proposés à des mécènes

Nombre de projets de mécénats mis en œuvre par les EPLEFPA

Montant financé

Chantier 2 : Communication

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication au service de l'attractivité du réseau et de chacun des établissements publics agricoles

Action 2.1 Développer une marque de l'enseignement agricole public breton

Objectif : créer une marque de l'enseignement agricole public pour développer la notoriété et l'attractivité de l'offre de formation publique agricole

Descriptif : process et outils envisagés

A travers un Groupe de travail technique "communication", en lien avec le travail engagé dans le cadre du GIP et en cohérence avec la stratégie nationale "l'aventure du vivant":

- harmoniser les noms des EPLEFPA et envisager les actions à mettre en œuvre pour gagner en lisibilité, au service de tous.
- définir les valeurs communes, définir les cibles, choisir un nom, un logo, définir la charte graphique (positionnement et marqueurs de la marque)

Mission du chargé de communication financé par le CRB, en lien avec toutes les autres actions de ce chantier.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Recrutement du chargé de communication (mars-avril 2024)

Année scolaire 2024-2025 :

- 1- Étudier le marché cible et la concurrence et analyser l'existant (prise en compte/complémentarité de la marque nationale "L'aventure du vivant", recherche de cohérence dans les noms des établissements et intégration du travail déjà réalisé par le GIP sur le logo et le slogan)
- 2- Définir la personnalité et la vision de la marque
- 3- Choisir un nom de marque
- 4- Définir un slogan
- 5- Concevoir un logo, définir le design de la marque (y compris les couleurs et polices de caractères, la charte graphique)

Sur le long terme :

- 6- Associer cette image de marque à tous les aspects des EPLEFPA et la faire évoluer de façon cohérente

Pilote(s) de l'action

GIP - chargé de communication

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

CRB DRAAF et BDI en appui si besoin (attractivité hors Bretagne, dont international)
ETP GIP (financé par le CRB)
Les équipes pédagogiques

Moyens matériels et financiers

Design-graphisme (agence de communication)
Financement CRB pour le chargé de communication (évaluation coût ETP 50 k€/an)

Facteurs clés de réussite

Adhésion des EPLEFPA
Utilisation de la marque sur tous les supports des EPLEFPA

Indicateurs de suivi

Existence de la marque
Déclinaison de la marque dans les supports de communication de chaque EPLEFPA
Notoriété de la marque

Action 2.2: Élaborer un plan de communication commun aux EPLEFPA

Objectif : Structurer une stratégie de communication commune
Donner une meilleure visibilité à chaque établissement et au service du réseau

Descriptif : Process et outils envisagés

En fonction de la stratégie et du positionnement de la marque (fiche 2.1), définir concrètement les actions de communication à mettre en place pour l'année 2025-2026.

- créer/adapter des supports en lien avec la nouvelle marque (site Internet à travailler)
- appliquer la charte graphique sur les supports existants
- Être présent sur les réseaux sociaux

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Prérequis : réalisation action 2.1

Définition du plan d'action année 2024-2025

Mise en œuvre et ajustements en lien avec les chargés de communication (action 2.5)

En lien avec le chantier 7 du CPRDFOP, valoriser la prise en compte des transitions dans le plan d'action pour bien identifier la spécificité des EPLEFPA

Être exemplaire dans la mise en œuvre des actions : appliquer les critères environnementaux et RSE

Pilote(s) de l'action

GIP - chargé de communication

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

ETP GIP (financé par le CRB) et BDI en appui si besoin

Les chargés de communication des EPLEFPA

CRB et DRAAF

IDEO

Moyens matériels et financiers

Financement CRB pour le chargé de communication (évaluation coût ETP 50 k€/an)

Facteurs clés de réussite

Déclinaison harmonisée

Articulation / Fluidité des échanges / de l'information entre EPLEFPA, GIP, CRB, DRAAF

Indicateurs de suivi

Existence du plan de communication annuel commun

Existence d'un plan de communication par établissement

Action 2.3 : Mutualiser la communication par département pour les Portes Ouvertes

Objectif : Fédérer et coordonner l'action à l'échelle départementale
Mutualiser les moyens de communication

Descriptif : Process et outils envisagés

Pour l'année 2023-2024, articuler l'organisation des portes ouvertes par département
-se mettre d'accord sur les dates
-mutualiser la communication

-utiliser la plateforme et la newsletter IDEO (rubrique évènements)

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

2023-2024 et 2024-2025 : coordination inter EPLEFPA à l'échelle des départements
Prévoir un temps de retour d'expérience pour revoir éventuellement l'échelle à privilégier
À partir de 2025-2026 : décliner la nouvelle marque

Pilote(s) de l'action

GIP - chargé de communication à partir de son recrutement

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Année 2023-2024 : Directeurs des EPLEFPA
Équipes pédagogiques
IDEO
A partir de mars-avril 2024 : ETP GIP (financé par le CRB)

Moyens matériels et financiers

GIP
Financement CRB pour le chargé de communication (évaluation coût ETP 50 k€/an)

Facteurs clés de réussite

Complémentarité dans l'offre de formation

Indicateurs de suivi

Nombre d'opérations de communication "journées portes ouvertes" mutualisées

Action 2.4 : Mettre en réseau les chargés de communication

Objectif :

Mettre en synergie les stratégies de communication de chacun des acteurs

Descriptif : Process et outils envisagés

Mettre en place des temps d'échange réguliers entre les chargés de communication des EPLEFPA le futur chargé de communication du GIP et les services communication de la DRAAF et du CRB

Animation et coordination du réseau par le futur chargé de communication du GIP

Élargissement du groupe de travail actuel ?

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Démarrage printemps 2024, au recrutement

Prérequis pour le déploiement : réalisation des actions 2.1 et 2.2

Pilote(s) de l'action

GIP - chargé de communication

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

ETP GIP + chargés de communication des EPLEFPA, CRB

Moyens matériels et financiers

ETP financé par le CRB (évaluation coût ETP 50 k€/an)

Facteurs clés de réussite

Équilibre de la communication pour chaque EPLEFPA, que l'EPLFPA dispose d'un chargé de communication ou non

Indicateurs de suivi

Nombre de réunions des chargés de communication

Mise en œuvre du plan de communication

Articulation des actions

Action 2.5 : Améliorer la connaissance d'IDEO par les EPLEFPA**Objectif :**

Améliorer la diffusion des outils existants

Descriptif : process et outils envisagés

- Utiliser IDEO comme relai d'information
- Inviter les équipes IDEO dans les EPLEFPA pour qu'ils se connaissent mieux et que les informations soient mieux partagées et relayées par les uns et les autres

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

2023/2024 : Prévoir une rencontre entre les équipes de la Direction de l'orientation IDEO et les équipes de direction des EPLEFPA (lors d'une réunion mensuelle DRAAF) pour mieux se connaître et envisager une action commune

Pilote(s) de l'action

IDEO

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

CRB - DRAAF - GIP - EPLEFPA

Moyens matériels et financiers

Temps à consacrer aux rencontres et échanges

Facteurs clés de réussite

Meilleure interconnaissance

Indicateurs de suivi

Actions mises en place EPLEFPA-IDEO
Meilleure diffusion des outils

Chantier 3 : exploitations agricoles

**Concilier vocation
pédagogique, excellence
et capacité d'innovation
des exploitations agricoles
grâce à un fonctionnement
en réseau optimisé**

ACTION 3.1 : Expliciter et partager les orientations stratégiques de l'Exploitation Agricole de l'EPLFPA

Objectifs :

- Mettre l'exploitation agricole au service de la pédagogie et du territoire (également à l'externe)
- Objectiver et donner de la transparence et de la valeur aux services rendus (pédagogie, recherche & développement)

Descriptif : process et outils envisagés

- élaborer et écrire un projet stratégique pour chaque exploitation agricole incluant une partie spécifique sur l'ouverture à des publics non apprenants de l'établissement : élèves éducation nationale, professionnels
- analyser sur la base de données chiffrées (nombre de visiteurs externes, heures affectées à ces missions) le coût et l'étendue de cette ouverture pédagogique et le coût de l'investissement dans les projets R&D
- accompagnement des DEA sur une recherche de partenariats/ projets R&D afin de développer ces compétences
- renforcer la diffusion auprès des partenaires des possibilités dans les exploitations en terme de R&D

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

- septembre 2023 : construction du cadre stratégique régional CRB et DRAAF : pédagogie, ouverture, transition agro écologique, innovation, etc...
- construction et diffusion (auprès de la DRAAF et du CRB) du projet stratégique et du modèle économique de l'exploitation associé donnant de la visibilité à moyen terme (5 ans): salariés, équilibre financier, investissements; démarrage en Octobre/novembre 2023
- organiser des "classes à la ferme" en lien avec action 1.2
- diffusion des fiches Exploitations auprès des partenaires potentiels (disponible sur le site DRAAF; septembre 2023)

Pilote(s) de l'action DRAAF-SRFD

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Directeurs d'établissements, DEA, DRAAF, enseignants
CRB (animation, diffusion d'informations, classe à la ferme)
Les partenaires

Moyens matériels et financiers

Budget "Pass classe à la ferme" EGIT : enveloppe 100 000 €

Facteurs clés de réussite

- disponibilité/sérénité des DEA (contraintes liées à la gestion d'équipements)
- coordination services CRB/DRAAF/EPLFPA

Indicateurs de suivi

- nombre de projets stratégiques diffusés à la DRAAF et à la Région
- nombre de partenaires potentiels auxquels les fiches EA ont été diffusées

ACTION 3.2 : Évaluer le coût de la fonction pédagogique

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif :

- Objectiver et donner de la transparence et de la valeur au service pédagogique pour les apprenants de l'EPLEFPA (CFA, CFPPA, FI)

Descriptif : process et outils envisagés

Groupe de travail déjà existant, impliquant la DRAAF et les DEA.

Outil (matrice de calcul) mis au point au niveau national qui permet de suivre cela

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

En cours

Fouesnant, Le Rheu, Pontivy, St Jean Brevelay: septembre 2023

Autres exploitations: septembre 2024

Mettre en place une démarche prospective d'évaluation pour l'avenir

Pilote(s) de l'action

DRAAF-EPLEFPA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Les DEA

Le Conseil d'Administration et Conseil d'enseignement et de formation

Moyens matériels et financiers

Pas de moyens dédiés particuliers

Facteurs clés de réussite

Disponibilité des DEA

Qualité des données comptables utilisées

Indicateurs de suivi

Nombre d'analyses du coût pédagogique diffusées auprès du CRB

ACTION 3.3 : Établir un contrat d'objectifs pluriannuel concernant le dialogue de gestion annuel

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif :

Contractualiser les engagements réciproques du conseil régional et des exploitations agricoles au sein d'une convention et la piloter sur la base d'un cadre stratégique défini en lien avec la DRAAF

Descriptif : process et outils envisagés

Convention à écrire : mise au point des objectifs
Définir les meilleurs modèles adaptés aux exploitations agricoles pour la mise en œuvre des opérations d'investissement (AOT ou gestion directe)
Intégrer l'utilisation par les CFPPA et le CFA des exploitations agricoles et plateaux techniques

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Prérequis : actions 3.1 et 5.1
2023/2024

Pilote(s) de l'action

DRAAF CRB EPLEFPA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Les DEA
Les CA et le conseil d'enseignement et de formation
DRAAF/REGION/EPLEFPA : contrat d'objectif pluriannuel

Moyens matériels et financiers

Pas de moyens particuliers

Facteurs clés de réussite

Mobilisation des services compétents dans chaque entité (DRAAF/CRB/EPLEFPA)
Exercice collectif et non bilatéral
Contrat établi en cohérence avec les moyens (5.1)

Indicateurs de suivi

Un contrat d'objectif pluriannuel signé
Un temps de dialogue de gestion annuel (évaluation/réajustement)

Action 3.4 **Mettre** en commun des ateliers pédagogiques et plateformes techniques

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif :

Développer les coopérations entre EPLEFPA

Développer les coopérations entre EPLEFPA et prestataires du territoire (exploitations agricoles, d'autres établissements)

Gagner en efficience /

Descriptif : Process et outils envisagés

Faire un bilan de ce qui a été fait par le GIP

Identifier les leviers d'amélioration, atouts et faiblesses et les points de blocage

Observer/s'inspirer des expériences d'autres régions

Modalités à définir par les EPLEFPA, en impliquant les DEA sur la base d'un PPI défini en 5.1

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Réaliser l'action 5.1 (prérequis) 2023/2024

Définir les coopérations possibles à l'échelle du territoire de chaque EPLEFPA et entre EPLEFPA

Pilote(s) de l'action

Inter EPL en lien avec les DEA, GIP

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Salariés des DEA

GIP pour la coordination

Outil Galexia (MASA) à mettre en place au niveau régional

Moyens matériels et financiers

GIP : grille tarification administrative inter EPLEFPA

Part DGF-transport accordée par la Région aux EPLEFPA (75K€/an).

Enveloppe estimée à 30 k€ (soit 3 déplacements par an par EA)

Facteurs clés de réussite

Coordination entre EPLEFPA (GIP)

Indicateurs de suivi

Nombre de visiteurs inter Exploitations Agricoles

ACTION 3.5 : Croiser les pratiques d'accompagnement des NIMA aujourd'hui et renforcer leur mise en situation en s'appuyant sur les exploitations agricoles et les plateaux techniques

Objectif : Renforcer la mission insertion des exploitations et ateliers technologiques auprès des nouveaux arrivants en agriculture (NIMA)

Offrir et renforcer l'utilisation des supports pratiques d'expérimentation et d'apprentissage en direction des NIMA (qui au-delà des gestes professionnels ont besoin d'acquérir la culture professionnelle)

Descriptif : process et outils envisagés

D'ici fin 2023 pour le bilan, plan d'actions dans les 2 ans

1-renforcer la mission insertion des EA auprès des NIMA grâce à:

- un inventaire des pratiques d'accompagnement des NIMA
- une adaptation de la carte des formations en apprentissage et formation continue à ces publics+productions futures
- l'ouverture des exploitations agricoles : opportunités de stages et/ou de salariat pour les NIMA

2- Formation continue des formateurs

3- Affichage de l'intention (communication) / Outils (annuaires, parcours de formation personnalisé, conventions pédagogiques adaptées)

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

D'ici fin 2023 pour le bilan, plan d'actions dans les 2 ans

Pilote(s) de l'action : EPLEFPA et DEA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Partenaires territoriaux et collectivités, pôle emploi, chambre d'agriculture

Moyens matériels et financiers

Enveloppe spécifique pour stages : 2 stagiaires par an (coût annuel évalué à 7 200 € sur la base de 2 stages de 6 mois par exploitation)

Facteurs clés de réussite

Attractivité de la formation agricole/ métiers agricoles auprès des NIMA

Indicateurs de suivi

Part de NIMA en stage ou salariés dans les exploitations agricoles

ACTION 3.6 : Organiser un concours de solutions innovantes

Objectif : Soutenir la vocation de démonstrateur des exploitations en lien avec d'autres initiatives prises en Région (innovations, stations expérimentales, évènements)
 - Faire travailler les apprenants sur les problématiques agricoles en croisement de filières agriculture, numérique et design

Descriptif : process et outils envisagés

En cours

Lancement du concours Tech'Agri Challenge : concours d'innovation agricole en croisement de filières
 Recrutement des écoles bretonnes en agriculture, numérique et design (extension au national et international envisagée dans 4 à 5 ans sous l'impulsion du SPACE)

Préparation des problématiques à traiter en amont par les écoles d'agri pour la journée de lancement
 Temps court : 2 jours en présentiel (lancement en octobre de l'année n / bouclage en mai de l'année n+1)

Et temps long : suivi en visio sur la période de dév. (octobre à mai)

Evaluation et exposition/valorisation des projets du concours : Jury + Showroom sur le SPACE (en septembre de l'année n+1) dans le Hall3

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Juin et juillet 2023 : recrutement des écoles

Septembre et octobre 2023 : préparation des problématiques par les écoles d'agri

Octobre 2023 : journée de lancement (en présentiel)

Octobre 2023 à mai 2024 : période de développement (en distanciel)

Mai 2024 : journée de bouclage (en présentiel)

Septembre 2024 : évaluation par un jury professionnel, remise du prix de la meilleure innovation au SPACE 2024 et présentation des projets pendant les 3 jours de salon dans un showroom dédié

Pilote(s) de l'action :

Co-organisation : BDI, Innozh et SPACE

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Les directions et directeurs adjoints (D2) des 3 acteurs de l'enseignement agricole (Public, privé et MFR)

Les directions des écoles d'ingénieurs du numérique & écoles de design (+ éventuellement commerce & marketing pour les éditions suivantes) pour l'impulsion dans les établissements

Les enseignants pour le suivi des élèves, projets et réalisations.

Les ressources BDI et Innozh pour le recrutement des écoles, organisation et coordination des 2 journées, jury, showroom, suivi des projets, etc.

Les organisateurs du SPACE pour l'accueil du concours dans les espaces d'exposition (jury, showroom, remise des trophées, etc.) et communication

Moyens matériels et financiers

Locations de salles (journées de lancement et bouclage)

Budget estimé à 22k€ (outils et opérations de communication, participation aux démonstrateurs, prix, showroom, frais d'organisation des journées, ...) - budget hors temps homme BDI et Innozh.

Facteurs clés de réussite

Recruter les divers profils d'écoles (agri, numérique et design pour 2024 - élargir à d'autres profils pour les éditions suivantes)

Mobiliser les étudiants sur des travaux extra-scolaires

Mobiliser les directeurs d'établissement et enseignants pour l'encadrement des projets

Entrer le concours dans les programmes de formation des écoles (temps projet encadré)

Produire des projets en quantité et qualité (attractivité pour le SPACE en lien avec les Innov'SPACE)

Indicateurs de suivi

Nombre d'écoles impliquées

Nombre d'étudiants mobilisés

Nombre de projets présentés au jury pour le SPACE

Action 3.7 : Mettre à disposition des simulateurs et démonstrateurs agricoles dans chaque EPLEFPA

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif :

Soutenir la vocation de démonstrateur des exploitations en lien avec d'autres initiatives prises en Région (innovations, stations expérimentales, évènements)

Descriptif : Process et outils envisagés

Simulateurs conduite d'engins agricoles
Autres démonstrateurs : eau, énergie.
Outils d'aide à la décision (OAD)
Outils de monitoring

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Établir un recueil des besoins auprès des EPLEFPA 2023/2024
Établir un annuaire de fournisseurs et explorer les possibilités de mécénat
Établir des modalités de mutualisation de certains simulateurs

Pilote(s) de l'action

CRB, BDI, EPLEFPA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Enseignant dédié et formé à l'outil

Moyens matériels et financiers

Coût d'un simulateur (moyenne) : 125K€
Budget total : 1,250M€ pour 10 EA
Financement dans le cadre de l'AAP France 2030

Facteurs clés de réussite

Crédits d'investissement disponibles

Indicateurs de suivi

Nombre de simulateurs mis à disposition

Chantier 4 : Réponse conjointe à AAP

**Bâtir un projet collectif
pour mobiliser des
financements, dont l'appel
à projets France 2030
pour la Bretagne**

Objectifs :

Porter une stratégie coordonnée de l'enseignement agricole public afin d'adapter structurellement l'offre de formation professionnelle initiale scolaire pour répondre :

- à l'évolution des besoins des territoires, des jeunes et des familles
- aux enjeux d'installation-transmission portés dans le cadre des EGIT
- aux enjeux liés aux transitions économique, sociale et environnementale.

Ré-impulser une dynamique de la formation professionnelle initiale scolaire publique s'inscrivant en cohérence avec la formation initiale par apprentissage et la formation continue.

Plus globalement, inscrire la réflexion dans le cadre de l'offre de formation de l'enseignement agricole dans son ensemble.

Descriptif : Process et outils envisagés

Dans le cadre de la Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales - SRTES 2023-2027 et plus particulièrement du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), le chantier 3 porte le principe d'une carte des formations pluriannuelle afin de répondre aux enjeux des-transitions économiques, sociales et environnementales.

Il est attendu que les établissements agricoles publics participent activement à cette démarche régionale sur le volet enseignement professionnel sous statut scolaire de leur offre de formation.

Cette démarche a pour objectifs de :

1- Partager une vision stratégique commune par la connaissance dynamique de la carte des formations professionnelles initiales et de ses enjeux.

Analyser finement l'offre sous statut scolaire, suivre les indicateurs (attractivité, poursuite d'études, insertion, mixité, etc.) en intégrant une analyse territoriale et en tenant compte de l'offre de formation globale. Dans cette perspective, améliorer les outils d'observation de l'offre de formation des lycées agricoles notamment en apprentissage et en formation continue.

Des assises de la formation professionnelle en région seront organisées pour l'ensemble des lycées (Education nationale, enseignement agricole et enseignement maritime) pour partager les enjeux et la méthode.

2- Accompagner l'évolution des besoins en emplois et l'émergence de nouveaux métiers-nouvelles compétences par une programmation pluriannuelle de l'adaptation régionale de la carte des formations professionnelles initiales (évolution des capacités d'accueil, transformations, nouvelles formations, etc.) ; l'inscrire dans une perspective de 3 à 5 ans, en prenant en compte les conséquences en termes de ressources humaines et de plateaux techniques

3 - Agir collectivement afin de valoriser, dans le cadre de l'offre déjà existante, les filières porteuses d'emploi confrontées à des problématiques d'attractivité, en lien avec les actions du chantier 2 « communication » de la présente démarche « Attractivité des lycées agricoles publics ».

4 - Mobiliser les différents leviers disponibles en région pour favoriser l'insertion dans le cadre de parcours diversifiés : en renforçant et valorisant les modules spécifiques et enseignements optionnels (dont MIL, MAP, MAR et EIL) proposés dans les formations et en communiquant sur la rénovation des diplômes. De manière transversale, il s'agira de :

- Conforter les logiques de parcours en favorisant notamment la poursuite d'étude tant dans le cadre de la carte des formations professionnelles (BTS) que plus globalement dans l'enseignement supérieur (en lien avec le chantier 7 « Consolider la carte de l'enseignement supérieur » du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche - SRESR) et favoriser la mixité filles-garçons dans les différentes filières professionnelles.

- Préserver un équilibre territorial de l'offre de formation professionnelle afin de sécuriser les parcours et garantir une réponse de proximité pour les premiers niveaux de qualification, en cohérence avec les vœux d'orientation vers la voie professionnelle à l'échelle des différents bassins.

Cette démarche sera concertée avec les lycées agricoles et les acteurs plus particulièrement les Contrats d'objectifs, en lien avec le plan France 2030, pour contribuer à l'évolution de la carte des formations professionnelles.

Les lycées agricoles publics seront aussi concernés par la déclinaison régionale de l'accord cadre Etat-Régions relatif à la valorisation de la voie technologique, notamment dans ses attendus en matière d'articulation et de complémentarité avec la carte des spécialités de baccalauréats professionnels, dans les secteurs professionnels voisins et de poursuite en enseignement supérieur.

Ce chantier prendra appui sur l'action 4.3, « Renforcer les synergies en mutualisant les moyens humains et les compétences » du chantier 4 de la présente démarche « Attractivité des lycées agricoles publics ».

Le réseau sera alors en mesure de se concerter dans l'intérêt du collectif pour s'inscrire dans les projets carte et ce notamment pour les formations d'intérêt régional.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Juillet 23 : début des concertations sur le process « Carte des formations » en commission formation initiale du CREFOP.

Octobre 2023 : participation des lycées agricoles aux assises de la formation professionnelle.

Dernier trimestre 2023 : concertations avec les professionnels, consolidation des données d'observation sur les formations scolaires, en apprentissage et en formation continue des EPLEFPA. Organisation du réseau des EPLEFPA pour une réponse concertée.

Mise en œuvre du process carte pluriannuelle des formations à compter de la rentrée 2025.

Pilote(s) de l'action

Co-pilotage Région Bretagne (DOPEC, DEL, DIL, DDFC) et DRAAF (SRDF)

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Branches professionnelles via le Contrat d'objectifs emploi compétences formation orientation

Agriculture

EPLFPA

GIP chargé d'ingénierie

Moyens matériels et financiers

GIP – 1ETP chargé d'ingénierie de projet (60KE financement par le CRB)

AMI CMA carte des formations et/ou enseignement agricole

AAP CPER étude emploi formation

Facteurs clés de réussite

Garantir les conditions d'un travail concerté entre EPLEFPA pour une offre cohérente entre spécialités et une offre locale de 1er niveau,

Ingénierie de formation sur des compléments de formation d'adaptation aux besoins : adaptations aux besoins locaux et colorations (options),

Formation des enseignants,

Anticipation de la gestion RH sur la formation initiale scolaire.

Dans le respect de l'autonomie des établissements, ces évolutions de la carte devront se faire en lien avec la réflexion sur les supports techniques (chantier 3 exploitations agricoles de la démarche d'attractivité des lycées agricoles publics), les projets d'établissement et les auto évaluations et évaluations-DGER des établissements.

Le projet d'adaptation de la carte des formations (choix des formations, temporalité) sera à articuler avec la stratégie d'investissements (chantier 5 Investissements de la présente démarche).

Indicateurs de suivi

Taux de remplissage en formation, taux d'insertion professionnelle, taux de poursuite d'études, % mixité des parcours, amélioration taux de décrochage, du taux de déperdition (ratio nb diplômés / nb entrés), évolution de la parité femme / homme

Action 4.2 : Structurer un projet commun à déposer à France 2030

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectifs :

Faire émerger des formations innovantes
Développer les coopérations entre EPLEFPA

Descriptif : Process et outils envisagés

Expertise des différentes opportunités de financement
Sur la base du travail en cours : identification des besoins et construction des propositions/réponses aux besoins et veille
Constitution du consortium : mobilisation du GIP, de l'ensemble des EPLEFPA, enseignement supérieur, recherche
Constitution d'un dossier de première intention pour le volet "Compétences et Métiers d'Avenir" et si nécessaire "Ingénierie de formation professionnelle et d'action innovante" (volet régional) :
coordination DRAAF (chargé du dossier dédié)
Actuellement (septembre 2023) un AMI CMA "Investir dans l'innovation et la formation dans l'enseignement agricole" est en cours, avec un volet "Diagnostic" avant de pouvoir mettre en place le volet "Dispositif". La remise des dossiers se fait au fil de l'eau.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Travail en cours du GIP : Sur la base d'une première formulation d'idées par le GIP et les EPLEFPA, consolider cette démarche par des moyens humains dédiés (chargé de mission sur 4 mois) pour l'écriture de pré-projet

- Fiche de mission de la personne chargée du dépôt du dossier
- Coordination au montage du dossier "première intention" : septembre-décembre 2023
- Suivi du projet, coordination des actions / mise en œuvre : à partir de mars-avril 2024

Faire perdurer cette habitude de travail en commun, grâce à la mission du chargé de mission "ingénierie" qui devra maintenir la dynamique, mettre en œuvre les projets

Pilote(s) de l'action

DRAAF

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

- Mise à disposition par la DRAAF d'un ETP sur 4 mois pour coordonner la réponse à France 2030 sur la base d'un projet commun
- Création d'un poste régional de chargé d'ingénierie de recherche de financements pour réponse AAP - ETP financé par le CRB mis à disposition du GIP (à partir de mars-avril 2024)

Moyens matériels et financiers

Coût poste de chargé d'ingénierie de recherche de financements pour réponse AAP (60 k€) mis à disposition du GIP
ETP dédié DRAAF (sur 4 mois)
Compétence et métier d'avenir - volet diagnostic : 200 k€ maximum par projet
Compétence et métier d'avenir - volet dispositif de formation : minimum 1 M€
Temps des équipes : pacte enseignants

Facteurs clés de réussite

Coopérations entre EPLEFPA
Capacité à faire émerger des projets qui font consensus
Gouvernance du GIP : manière de s'organiser pour décider
Date de recrutement de chargé d'ingénierie

Indicateurs de suivi

Nombre de dossiers déposés
Montant obtenu
Progression des demandes
Capacité d'anticiper les projets pour aller vers les financements

Action 4.3 : Renforcer les synergies en mutualisant les moyens et les compétences

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif : Renforcer l'ingénierie, la veille et l'innovation au service de la pédagogie

Descriptif : process et outils envisagés

En lien avec l'action 4.2

Valoriser le recensement des compétences déjà effectué par le GIP

Partager les expériences et savoir-faire entre lycées et CFPPA

Organiser des journées pédagogiques communes pour créer de l'interconnaissance entre les équipes pédagogiques dès 2023-2024

Imaginer les liens possibles avec l'enseignement supérieur et la recherche : positionner les exploitations comme "antenne" INRAE

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

- Dès septembre 2023, valoriser le recensement effectué par le GIP pour l'intégrer dans la réponse à France 2030
- Novembre 2023 : identifier des profils de DEA et d'enseignants intéressés pour s'investir dans les projets R&D des exploitations et actionner le dispositif Tiers temps MASA
- déclaration d'intention en janvier-février 2024- résultats septembre 2024
- deuxième journée pédagogique commune : année 2023-2024

Pilote(s) de l'action :

GIP et DRAAF

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Chargés d'ingénierie des EPEFPA, GIP, animatrice régionale FPCA

Équipes de direction et personnels

Enseignement supérieur, MASA

Partenaires professionnels, recherche et autres ministères

Moyens matériels et financiers

Mobilisation du pacte enseignant à partir de la rentrée 2023

Chargé de mission DRAAF

Projets R&D: chef de projets dédiés (ETP, financement MASA), budget de fonctionnement du projet lui-même

Facteurs clés de réussite

Adhésion des EPLEFPA, des personnels pédagogiques

Meilleure synergie entre les EPLEFPA

Indicateurs de suivi

Nombre de journées pédagogiques communes

Nombre d'établissements engagés dans la démarche

Nombre de projets Recherche et Développement

Chantier 5 : Investissements

Ajuster les
investissements à la
stratégie du réseau des
établissements sur
l'ensemble du périmètre
de formation: initiale,
apprentissage, continue

Action 5.1 : Établir un plan d'investissement pour les exploitations agricoles de l'EPLEFPA à partir de l'évaluation des exploitations agricoles et global

Objectif :

Mettre l'exploitation agricole au service de la pédagogie et du territoire,
Renforcer l'attractivité et l'exemplarité des exploitations agricoles au niveau agro environnemental

Descriptif : process et outils envisagés

Partir d'un diagnostic AFOM : établir un état des lieux des exploitations (état du bâti des ateliers existants et s'ils sont obsolètes ou non, « spécialisations », projets d'investissements agricoles souhaités / exprimés par les établissements, urgences éventuelles).

En lien avec les travaux des conseils d'exploitation, catégoriser chacun des ateliers selon les critères de rentabilité économique et d'utilisation pédagogique:

- rentable économiquement et utilisée au niveau pédagogique
- non rentable économiquement et utilisée au niveau pédagogique
- rentable économiquement et non utilisée au niveau pédagogique
- non rentable économiquement et non utilisée au niveau pédagogique

NB : utiliser la marge brute, marge nette, EBE, CAF

Garder/adapter l'esprit du CAP :

- contractualisation pluriannuelle,
- projet concerté EPLEFPA/Région,
- point d'étape pour dialoguer / adaptation (action 3.3)

Travailler sur des critères de priorisation au niveau régional pour les choix d'investissement, sur la base du projet défini en 3.1

Prérequis : s'assurer du lien avec la carte des formations

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Actions 3.1 et 3.2 réalisée en amont : Évaluer le coût de la fonction pédagogique + Expliciter et partager les orientations stratégiques de l'Exploitation Agricole

Automne 2023:

- indicateurs rentabilité économique- FCL
- valeur patrimoniale de chaque bâtiment - DIL
- état du bâti et des projets, identification des urgences: DRAAF et SAGRI à faire valider par les DEA et DIL
- rentrée 2023/2024: préparation grille multicritères pour fonctionnement par projet structurant

Pilote(s) de l'action :

CRB - DRAAF

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Impliquer tous les DEA, la DRAAF, le CRB

Moyens matériels et financiers

Action concentrée dans le temps pour gérer les urgences / Mise en œuvre du plan

Partager les informations : moyens consacrés ces 10 dernières années et comparaison avec les lycées EN

Facteurs clés de réussite

Transmission des informations comptables nécessaires par atelier

Clarification de la politique agricole de la Région (orientations des exploitations)

Choix par l'EPLEFPA de la maîtrise d'ouvrage

Transversalité du travail : inter services régionaux, voire aller jusqu'au guichet unique

Indicateurs de suivi

Grille multicritères diffusée

PPI pour les Exploitations agricoles

Action 5.2 : Finaliser une convention cadre EPLEFPA / Région et obligations de chacun pour le bâti mobilisé pour l'apprentissage continue

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif : Clarifier les rôles et les obligations de la Région (propriétaire) et de l'EPLEFPA (locataire)

Descriptif : process et outils envisagés

Convention cadre en cours d'écriture (commune à tous les EPLEFPA) à signer pour la rentrée 2023

Pour définir, au regard de la loi, les obligations des propriétaires et des locataires

Se mettre d'accord sur les critères de calcul de la redevance d'usage

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Dernier trimestre 2023 : signature d'une convention

Pilote(s) de l'action :

Région

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

DRAAF - Directeurs d'EPLEFPA

Moyens matériels et financiers

Equipes CRB, DRAAF et EPLEFPA

Facteurs clés de réussite

Concertation des différents acteurs

Situation financière des établissements

Critères de satisfaction des usagers

Indicateurs de suivi

Travaux réalisés

Montants

indice de satisfaction des usagers

conformité des locaux

Action 5.3 : Finaliser par site, une convention d'objectifs et de moyens pour le bap mobilisé pour l'apprentissage et la formation continue

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-233500016-20231213-23_DGEOFE_01-DE

Objectif : définir un plan d'investissement concerté pour les CFA et CFPPA au sein d'une convention

Descriptif : process et outils envisagés

Elaborer un état des lieux de l'existant, en Région et hors Région

Rédiger le contrat d'objectifs : sur la base du cadre conventionnel régional commun (action 5.2) et une déclinaison par EPLEFPA

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

1^{er} semestre 2024 : démarrage état des lieux

Dernier trimestre 2024 : élaboration des conventions d'objectifs et de moyens tripartites (DRAAF-CRB-EPLEFPA)

Septembre 2025 : bilan intermédiaire et réajustement

Mars 2027 : bilan final

Prérequis : élaboration de la fiche 5.2

Pilote(s) de l'action :

Région

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

DRAAF - Directeurs d'EPLEFPA

Moyens matériels et financiers

AMO à envisager pour l'ingénierie (état des lieux) - 50 000€

Financement CRB via fonds de soutien apprentissage : 7,7M€

Facteurs clés de réussite

Concertation des différents acteurs

Situation financière des établissements

Attractivité des personnels, apprenants, familles (usagers)

Critères de satisfaction des usagers

Indicateurs de suivi

Travaux réalisés

Montants

indice de satisfaction des usagers

conformité des locaux

Action 5.4: Construire le prochain plan d'action immobilier pour la formation initiale en cohérence avec la stratégie d'attractivité

Objectif :

Partager l'état d'avancement du plan d'action immobilier en cours
Adapter le prochain plan 2025-2027 au plan d'attractivité

Descriptif : Process et outils envisagés

Plan d'action immobilier actuel : 2022-2024

Prérequis : prendre en compte les orientations du chantier N°3 pour construire le plan d'action immobilier 2025-2027

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Vote en fin d'année 2024

Pilote(s) de l'action

CRB

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

DRAAF - EPLEFPA

Moyens matériels et financiers

Services du conseil régional

Facteurs clés de réussite

Engagement des EPLEFPA dans les 4 premiers chantiers
Partage CRB-DRAAF-EPLEFPA

Indicateurs de suivi : plan d'actions immobilier pour les lycées agricoles publics

Action 5.5 : Mettre en place un dialogue d'investissement (conférence régionale)

Objectif : Se concerter pour permettre à la Région de décider son plan pluriannuel d'investissement, en rendre compte et l'ajuster

Descriptif : process et outils envisagés

Tester sur le sujet "Région propriétaire" un process de prise de décision en 4 étapes :

- Une "Conférence régionale" (à la place des bilatérales actuelles)
- Une consultation des CA des EPLEFPA
- Une "remontée d'information" pour décision/formalisation au plan régional en conférence régionale
- Un retour d'information à tous les CA sur les décisions prises

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Rentrée 2023

Pilote(s) de l'action :

CRB - DRAAF - EPLEFPA

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Services CRB, DRAAF, directeurs EPLEFPA

Moyens matériels et financiers

Pas de moyens particuliers

Facteurs clés de réussite

Engagement de chacun dans la démarche

Indicateurs de suivi

Nombre de conférences régionales organisées

Action 5.6 : Augmenter les capacités d'accueil au sein des campus pour la formation continue et l'apprentissage.

Objectif :

Renforcer l'attractivité des outils de formation pour des publics adultes, en reconversion professionnelle, ainsi que pour des publics apprentis.

Renforcer le caractère de « hub » apprenant des lycées en garantissant la diversité de filières de formation (initial, supérieur, continue et apprentissage).

Descriptif : Process et outils envisagés

Cartographier les capacités actuelles et potentielles de développement rapide, liées notamment aux locaux, pour augmenter le nombre d'apprenants accueillis.

Mobiliser les financements en fonction des compétences des acteurs, pour garantir de bonnes conditions d'accueil pour ces publics.

Intégrer ces éléments dans la convention (actions 5.1 - 5.2)

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Année 2023/2024 : clarifier collectivement les modalités et articulations (mise en œuvre et financement)

Pilote(s) de l'action

CRB

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

DRAAF - EPLEFPA - OPCO

Moyens matériels et financiers

Mobilisation des enveloppes budgétaires d'aide à l'investissement pour l'apprentissage (CRB).

Mobilisation investissements des OPCO

Facteurs clés de réussite

Capacité à orienter/attirer des actifs vers les formations.

Indicateurs de suivi

Nombre d'apprenants supplémentaires en formation continue et apprentissage

Modalités de mise en œuvre

Pilotage transversal

Action: Maintenir le Comité de pilotage actuel pour suivre l'avancement des chantiers de manière transversale

Objectif :

Faciliter la coopération et le passage à l'action

Descriptif : Process et outils envisagés

Au niveau régional :

Sur la base de la composition actuelle (DRAAF, services Région, élus, directeurs d'EPLEFPA) prévoir un comité de pilotage qui se réunira 2 à 3 fois par an pour suivre l'avancement des actions et permettre à chacun d'avoir une vision transversale de la mise en œuvre.

Au niveau local (chaque EPLEFPA) : réfléchir les modalités du pilotage interne

- lien aux équipes et au CA
- Informer et acculturer
- Mise en œuvre opérationnelle des actions dans l'EPLEFPA (idée de PREA public)

Prévoir un outil de communication interne type newsletter.

Calendrier et jalons nécessaires à la réalisation

Lancement septembre 2023

Animation, composition et calendrier à définir par les membres du COPIL

En amont de chaque COPIL : préparation CRB/DRAAF

Pilote(s) de l'action

DRAAF - CRB

Moyens humains - Acteurs à mobiliser

Directeurs des EPLEFPA

Porteurs d'actions ou autres acteurs concernés en fonction des points à l'ordre du jour

Moyens matériels et financiers

Adosser les réunions de COPIL aux réunions mensuelles des directeurs des EPLEFPA à la DRAAF

Facteurs clés de réussite

Adhésion des EPLEFPA

Indicateurs de suivi

Nombre de COPILS par an